

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 31

Assemblée du : 7 MAI 2014

Résolution no : CA-2014-099

RECOMMANDATION : STM-4297-07-12-16

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement des contrats de fourniture d'accessoires d'éclairage, aux entreprises ci-dessous mentionnées, pour une période de douze (12) mois, à compter du 17 juin 2014, pour un montant de 336 557,47 \$, plus les taxes de 50 399,48 \$, pour un montant maximum de 386 956,95 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4297-07-12-16 et aux soumissions produites par les Adjudicataires.

FOURNISSEUR	MONTANT AVANT TAXES	TAXES	MONTANT MAXIMUM (TOUTES TAXES INCLUSES)
LUMEN DIVISION SONEPAR CANADA INC.	167 408,92 \$	25 069,48 \$	192 478,40 \$
DUBO ÉLECTRIQUE LTÉE	118 409,50 \$	17 731,82 \$	136 141,32 \$
FOURNITURES ÉLECTRIQUES FORD LTÉE	29 779,07 \$	4 459,42 \$	34 238,49 \$
FRANKLIN EMPIRE INC.	8 997,80 \$	1 347,42 \$	10 345,22 \$
CORPORATION D'ÉCLAIRAGE QC (QUEBEC LIGHTING CORP.)	11 962,18 \$	1 791,34 \$	13 753,52 \$

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 386 956,95 \$ TTI

REQUÉRANT :

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Line Boucher

DATE : 14/4/2014

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS

Alain Brière

DATE : 14/4/2014

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : [Signature]

EXPOSÉ DU BESOIN :

Pour assurer la continuité de ses activités, la STM doit s'assurer d'offrir un éclairage adéquat, tant dans les stations de métro et les immeubles que pour le matériel roulant (métro et autobus). Il s'agit de fourniture d'accessoires d'éclairage, tels que les tubes fluorescents, les ampoules, les lampes et les ballasts.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4297-07-12-16 (option de renouvellement)
Fourniture d'accessoires d'éclairage

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées :
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres :
Nombre de soumissions déposées :

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques : N/A
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA N/A

DÉMARCHE ET CONCLUSION

Historique d'adjudication

Contrat	Résolution	Valeur du contrat (toutes taxes incluses)	Période couverte	Option de renouvellement
STM-4297-07-12-16	CA-2013-146	498 288,99 \$	17 juin 2013 au 16 juin 2014	1 X 12 mois

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de l'option de renouvellement.

Justification de la levée d'option

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la STM a débuté une démarche d'analyse des accessoires d'éclairage utilisés. Cette période d'option de douze (12) mois permettra d'avancer dans cette analyse et donc de contribuer, notamment à l'atteinte des objectifs de la STM en matière de développement durable.

Il est à noter que pour la période de levée d'option, les Adjudicataires peuvent se prévaloir d'une augmentation de prix équivalente à la variation de prix imposée par le manufacturier, ce qui représente une augmentation d'environ 3 %, ce qui demeure avantageux, étant donné les prix particulièrement bas.

Le montant estimé pour la présente option de renouvellement est de 386 956,95 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 885 245,94 \$ toutes taxes incluses.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Transition vers des produits contenant moins de mercure.

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Gaétane Bélanger DATE : 14-04-2014

Line Boucher DATE : 14/4/2014

Nom : Gaétane Bélanger
Titre : Administrateur de contrat

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4297-07-12-16 (option de renouvellement)
Fourniture d'accessoires d'éclairage

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	00000			
Compte	161000			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	386 956,47 \$	\$	\$	386 956,95 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de 17 juin 2014 à 16 juin 2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	168 278,74 \$	168 278,74 \$	0,00 \$	336 557,47 \$
(B) TPS	8 413,94 \$	8 413,94 \$	0,00 \$	16 827,87 \$
(C) TVQ	16 785,80 \$	16 785,80 \$	0,00 \$	33 571,61 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	193 478,48 \$	193 478,48 \$	0,00 \$	386 956,95 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	18 955,42 \$	18 955,42 \$	0,00 \$	37 910,84 \$
(F) Montant net (D-E)	174 523,06 \$	174 523,06 \$	0,00 \$	349 046,11 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5-5-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 3.2

Assemblée du : 7 MAI 2014

Résolution no : CA-2014-100

RECOMMANDATION : STM-4702-01-14-58

D'ADJUGER aux entreprises mentionnées ci-dessous, un contrat pour la Fourniture de filtres et diverses pièces de ventilation pour autobus urbains, pour une période de dix (10) mois, pour un montant de 523 908,67 \$, plus les taxes de 78 455,32 \$, pour un montant maximum de 602 363,99 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4702-01-14-58 et des soumissions produites par les Adjudicataires.

Adjudicataires	Valeur (avant taxes)	Taxes	Valeur totale (taxes incluses)
PRÉVOST, UNE DIVISION DU GROUPE VOLVO CANADA INC.	70 149,40 \$	10 504,87 \$	80 654,27 \$
NÉOPART CANADA INC.	452 679,11 \$	67 788,70 \$	520 467,81 \$
BAKER TRANSIT PARTS	1 080,16 \$	161,75 \$	1 241,91 \$
Total	523 908,67 \$	78 455,32 \$	602 363,99 \$

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 602 363,99\$ TTI

REQUÉRANT :
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Line Boucher
Directrice

DATE : 9/04/14

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS

Alain Brière
Directeur exécutif

DATE : 9/4/2014

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

Pour assurer la continuité de ses activités, la STM a besoin de diverses pièces de filtres pour l'entretien des autobus. Ce regroupement vise à mettre sous contrat des pièces de filtres à l'huile, à l'air, à l'eau et à carburant. Ces filtres sont nécessaires pour la maintenance régulière et ainsi assurer un bon fonctionnement des autobus.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement, en collaboration avec la Division approvisionnement exploitation de la Direction chaîne d'approvisionnement.

OBJET : STM-4702-01-14-58
Fourniture de filtres et diverses pièces de ventilations pour autobus urbain

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : n/a
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 8
Nombre de soumissions déposées : 3

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :
Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA N/A

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche de l'appel d'offres

Un appel d'offres a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal, le 10 février 2014 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 6 mars 2014.

Le marché

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences du document d'appel d'offres sont les fabricants ou distributeurs de filtres à l'huile, à l'air, à l'eau et à carburant, pour des moteurs d'autobus Cummins. Suite à l'analyse de marché, il a été décidé de séparer l'appel d'offres en trois (3) blocs, puisque le marché est ainsi segmenté.

Blocs	Description des blocs
1	Pièces de filtres à l'huile, à l'air, à l'eau et à carburant pour moteur Cummins
2	Pièces de ventilation pour autobus urbains
3	Pièces diverses pour moteur Cummins

L'Analyse des soumissions

Huit (8) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres. Trois (3) soumissionnaires ont déposé des offres qui ont été déclarées recevables. Les blocs 2 et 3 ne seront pas adjugés, puisqu'un (1) soumissionnaire a été déclaré non conforme, ne respectant pas une des conditions contenues dans l'appel d'offres et les prix des autres soumissionnaires se sont avérés fortement supérieurs à l'estimation de contrôle.

Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la présente recommandation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

N/A

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Julie Gallant
Titre : Administrateur de contrats

DATE : 10-04-2014

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 10/04/14

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4702-01-14-58 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Fourniture de filtres et diverses pièces de ventilations pour autobus urbain

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« Démarche et conclusion »

La règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en fonction du prix unitaire le plus bas par item, incluant l'escompte de paiement. Nous recommandons donc l'adjudication des contrats aux soumissionnaires conformes du bloc 1, selon les termes et conditions de l'appel d'offres. Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

L'estimation

L'estimation de contrôle, pour le bloc un (1) du contrat, était de 602 229,07 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 602 363,99\$, toutes taxes incluses, est donc supérieur de 134,92 \$ (0.02 % défavorable). Le prix du contrat représente un écart défavorable de 3.33 % par rapport au dernier prix payé par la STM.

L'historique des contrats précédents

Il est impossible de fournir un historique contractuel, puisqu'il s'agit d'un nouveau regroupement visant à optimiser les stratégies d'acquisition et minimiser les coûts totaux pour la STM.

OBJET : STM-4702-01-14-58
Fourniture de filtres et diverses pièces de ventilations pour autobus urbain

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	602 363,99 \$	\$	\$	602 363,99 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de Mai 2014 à Décembre 2014

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	523 908,67 \$			523 908,67 \$
(B) TPS	26 195,43 \$	0,00 \$	0,00 \$	26 195,43 \$
(C) TVQ	52 259,89 \$	0,00 \$	0,00 \$	52 259,89 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	602 363,99 \$	0,00 \$	0,00 \$	602 363,99 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	59 014,64 \$	0,00 \$	0,00 \$	59 014,64 \$
(F) Montant net (D-E)	543 349,35 \$	0,00 \$	0,00 \$	543 349,35 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

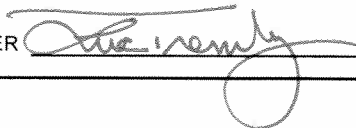
SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5-5-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no :

3.3

Assemblée du :

7 MAI 2014

Résolution no :

CA-2014-101

RECOMMANDATION : STM-4644-10-13-02

D'ADJUGER à l'entreprise CORPORATE EXPRESS CANADA INC., opérant sous le nom STAPLES AVANTAGE CANADA INC., un contrat pour l'acquisition de fournitures de bureau, pour une période de trente-six (36) mois, pour un montant de 3 288 456,07 \$, plus les taxes de 492 446,29 \$, pour un montant de 3 780 902,36 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4644-10-13-02 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'ADJUGER à l'entreprise QRX GROUPE DE TECHNOLOGIE, un contrat pour l'acquisition de cartouches d'encre laser réusinées, pour une période de trente-six (36) mois, pour un montant de 186 527,72 \$, plus les taxes de 27 932,53 \$, pour un montant de 214 460,25 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4644-10-13-02 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 3 995 362,61 \$ TTI

REQUÉRANT :
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE :

10/04/14

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS

Nom : Alain Brière
Titre : Directeur exécutif

DATE :

11/4/2014

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

Nous avons lancé un appel d'offres public en décembre dernier, en prévision de la terminaison des contrats de fourniture de produits de bureau et de cartouches d'encre laser réusinées, présentement en cours jusqu'au 30 juin prochain.

Depuis déjà plusieurs années, la STM favorise la décentralisation pour ce type d'approvisionnement, puisqu'elle n'a pas à soutenir les coûts d'un magasin central ainsi que les frais directs de manutention et d'expédition. L'approvisionnement en articles de bureau doit, par conséquent, être effectué par un tiers. Les contrats portent sur la fourniture de l'ensemble des articles de papeterie et des accessoires de bureau, qui font partie de la consommation courante (ex : papier, crayons, clés USB, cartouches originales et réusinées, etc.) pour les nombreux points d'approvisionnement de la Société. L'appel d'offres est divisé en deux blocs (articles de bureau et cartouches laser réusinées), parce que le marché est ainsi segmenté.

Le contrat de fourniture d'articles de bureau ne s'applique pas au mobilier de bureau ni au matériel électronique ou informatique.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4644-10-13-02 (Adjudication) Acquisition de fournitures de bureau et de cartouches d'encre pour la STM	
PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :	
INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS : Nouveau contrat : <input checked="" type="checkbox"/> Prolongation : <input type="checkbox"/> Renouvellement : <input type="checkbox"/> De gré à gré : <input type="checkbox"/> Sur invitation : <input type="checkbox"/> Publique : <input checked="" type="checkbox"/> Nombre d'entreprises invitées : N/A Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 14 Nombre de soumissions déposées : 5	ANNEXES JOINTES : Avis des affaires juridiques : <input checked="" type="checkbox"/> Analyse technique : <input type="checkbox"/> Analyse des prix : <input type="checkbox"/> Analyse de qualité : <input type="checkbox"/> Rapport sur la conformité des soumissions : <input type="checkbox"/> Rapport d'évaluation des offres : <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires : <input type="checkbox"/> Autres annexes : <input type="checkbox"/>
CHEMINEMENT DÉCISIONNEL (Comité GPP, comités du conseil d'administration) GPP <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/> Comité du CA N/A	
<u>DÉMARCHE ET CONCLUSION</u>	
La démarche de l'appel d'offres : Un appel d'offres a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal, le 12 décembre 2013 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 10 février 2014.	
Le marché : L'appel d'offres, composé de deux (2) blocs, était destiné aux distributeurs d'articles de bureau et aux distributeurs et/ou manufacturiers de cartouches d'encre laser réusinées : <ul style="list-style-type: none">• Bloc 1 : Fourniture de bureau, papeterie, cartouches d'encre et autres;• Bloc 2 : Cartouches d'encre laser réusinées.	
Analyse des soumissions : Quatorze (14) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres. Cinq (5) d'entre elles ont déposé une offre, soit deux (2) offres pour le bloc 1 et trois (3) offres pour le bloc 2. Quatre (4) entreprises ont été déclarées recevables et une (1) seule a été déclarée non conforme.	
Processus d'adjudication : Comme le prévoyaient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme par bloc, selon la règle d'adjudication de l'appel d'offres. <i>Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la présente recommandation.</i>	
DÉVELOPPEMENT DURABLE	
Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) : Le choix d'acheter du papier détenant une certification sur la gestion responsable des forêts et d'acheter des cartouches d'encre réusinées permet de réduire l'empreinte écologique de la STM et cadre avec l'engagement de la STM de s'approvisionner de manière responsable (Chantier 5 du plan de développement durable 2020 de la STM).	
PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION  Nom : Sonia Thibodeau Titre : Administrateurs de contrats DATE : 10 avril 2014	SERVICE : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT  Nom : Line Boucher Titre : Directrice DATE : 10/04/14

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4644-10-13-02 (Adjudication)
Acquisition de fournitures de bureau et de cartouches d'encre pour la STM

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « Démarche et conclusion »

Estimation :

L'estimation de contrôle représente un montant de 3 671 555,00 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 3 995 362,61 \$, toutes taxes incluses, est donc supérieur de 323 807,61 \$ (8,1 % défavorable).

Dernier prix payé :

Le prix du présent contrat représente un écart défavorable de 11 % par rapport au dernier prix payé par la STM. Cet écart s'explique, entre autres, par l'ajout de nouveaux articles, qui ont été consommés de façon plus habituelle durant les deux dernières années et qui ne figuraient pas au présent contrat. De plus, l'augmentation du coût des matières premières (pétrole, papier, aluminium, etc.) ont une incidence sur l'écart défavorable.

Historique du contrat précédent :

Contrat	Résolution	Valeur totale du contrat (incluant options renouv.et TTI).	Période couverte	Options de renouvellement
STM-3719-09-09-25	CA-2010-127	1 750 000,00 \$	1 ^{er} juillet 2010 au 30 juin 2012	Contrat
	CA-2012-107	885 000,00 \$	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1re option au contrat
	CA-2013-099	930 000,00 \$	1 ^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014	2e option au contrat

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4644-10-13-02 (Adjudication)
Acquisition de fournitures de bureau et de cartouches d'encre pour la STM

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	« Type U »			
Compte	568120			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	3 995 362,61 \$	\$	\$	3 995 362,61 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de 1^{er} juillet 2014 à 30 juin 2017

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	579 163,97 \$	1 158 327,93 \$	1 737 491,90 \$	3 474 983,79 \$
(B) TPS	28 958,20 \$	57 916,40 \$	86 874,59 \$	173 749,19 \$
(C) TVQ	57 771,61 \$	115 543,21 \$	173 314,82 \$	346 629,63 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	665 893,78 \$	1 331 787,54 \$	1 997 681,31 \$	3 995 362,61 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	65 238,77 \$	130 477,54 \$	195 716,30 \$	391 432,60 \$
(F) Montant net (D-E)	600 655,01 \$	1 201 310,00 \$	1 801 965,01 \$	3 603 930,01 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

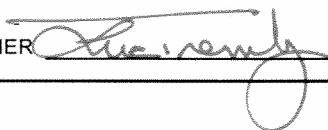
SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5-5-2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : <u>3.4</u>
	Assemblée du : <u>7 Mai 2014</u>
	Résolution no : <u>CA-2014-102</u>

RECOMMANDATION : STM-4695-01-14-68

D'ADJUGER à l'entreprise C.P.U. Design Inc., un contrat pour l'acquisition de serveurs, d'unités de stockage et de logiciels pour le service des technologies de l'information (STI), pour les blocs 1, 2, et 3, pour une période de trente-six (36) mois, pour un montant de 4 264 614,80 \$, plus les taxes de 638 626,07 \$, pour un montant maximum de 4 903 240,87 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres public STM-4695-01-14-68 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'ADJUGER à l'entreprise C.P.U. Design Inc., un contrat pour l'acquisition de serveurs, d'unités de stockage et de logiciels pour l'ingénierie TRCP, pour les blocs 1, 2, 5 et 6, pour une période de trente-six (36) mois, pour un montant de 1 717 816,15 \$, plus les taxes de 257 242,97 \$, pour un montant maximum de 1 975 059,12 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres public STM-4695-01-14-68 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Suite de la rubrique « Recommandation » annexée à la présente recommandation.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 6 878 299,99 \$ TTI

REQUÉRANT : TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DATE : <u>14/4/2014</u> Nom : <u>Luc Lamontagne</u> Titre : <u>Directeur</u>	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS DATE : <u>11/4/2014</u> Nom : <u>Alain Brière</u> Titre : <u>Directeur exécutif</u>
--	--

REQUÉRANT : INGÉNIERIE TRCP DATE : <u>2014.04.14</u> Nom : <u>Luc Martineau</u> Titre : <u>Chef de division</u>	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : SERVICES TECHNIQUES DATE : <u>14/4/2014</u> Nom : <u>François Chamberland</u> Titre : <u>Directeur exécutif</u>
---	---

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

La STM doit retenir les services d'un ou plusieurs fournisseurs d'équipements et de logiciels informatiques, et ce, afin de répondre aux besoins de croissance de son infrastructure actuelle.

Le fournisseur devra offrir, pour tous les équipements, les accessoires et les logiciels, les garanties usuelles du manufacturier couvrant les pièces, la main-d'œuvre et le support, qui permettront à la STM de traiter directement avec le manufacturier.

Les produits seront commandés en fonction des besoins de la STM.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4695-01-14-68 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Acquisition de serveurs, d'unités de stockage et de logiciels

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« RECOMMANDATION »

D'AUTORISER le directeur exécutif des ressources humaines et services partagés à autoriser toute demande de fourniture supérieure à 250 000,00 \$ toutes taxes incluses, émise dans le cadre du présent contrat, pour le Service des technologies de l'information (STI).

D'AUTORISER le directeur des technologies de l'information à autoriser toute demande de fourniture variant entre 25 000 \$ à 250 000,00 \$ toutes taxes incluses, émise dans le cadre du présent contrat, pour le Service des technologies de l'information (STI).

D'AUTORISER le chef de division de l'exploitation des systèmes et livraison des services aux utilisateurs à autoriser toute demande de fourniture inférieure à 25 000 \$ toutes taxes incluses, émise dans le cadre du présent contrat, pour le Service des technologies de l'information (STI).

D'AUTORISER le directeur exécutif des services techniques à autoriser toute demande de fourniture égale ou supérieure à 25 000 \$ toutes taxes incluses, émise dans le cadre du présent contrat, pour la Division ingénierie TRCP.

D'AUTORISER le chef de division de l'ingénierie TRCP à autoriser toute demande de fourniture inférieure à 25 000 \$ toutes taxes incluses, émise dans le cadre du présent contrat, pour la Division ingénierie TRCP.

« DÉMARCHE ET CONCLUSION »

Historique du contrat précédent

Contrat	Adjudicataire	Résolution	Valeur totale du contrat TTI \$	Période couverte	Options de renouvellement (utilisées ou non)
STM-4345-10-12-68	C.P.U Design Inc.	CA-2012-335	3 911 964,58 \$	Décembre 2012 à juin 2014	N/A

Option de renouvellement

Le présent contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Estimation

L'estimation de contrôle pour le contrat, basé sur les derniers pourcentages de rabais reçus, était de 7 511 000 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 6 878 299,99 \$ est donc inférieur de 632 700,01 \$ (8,42 % favorable).

Dernier prix payé

Le prix du contrat représente un écart défavorable de 7,35 % par rapport au dernier prix payé par la STM. Ces écarts s'expliquent, en majorité, par une augmentation des prix de liste des manufacturiers, une augmentation des prix coûtants des revendeurs et une baisse des rabais alloués aux revendeurs par les manufacturiers. Cet écart est plus marqué pour le manufacturier VMWare qui n'a pas alloué beaucoup de rabais aux revendeurs. Nous ne pouvons pas comparer les prix pour le bloc 6 - Serveurs IBM ou équivalent, car il ne faisait pas partie du contrat précédent.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4695-01-14-68 (Adjudication)
Acquisition de serveurs, d'unités de stockage et de logiciels

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées :
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel
d'offres : 15
Nombre de soumissions déposées : 2

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité
des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA **Sous-comité des TI – 10 avril 2014**

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche de l'appel d'offres

Le 20 février 2014, un appel d'offres a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur SEAO, le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 13 mars 2014.

Analyse des soumissions

Quinze (15) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres.

Deux (2) entreprises ont déposé une offre pour les blocs 1 et 6 et les deux (2) offres ont été déclarées recevables. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise C.P.U. Design Inc., est conforme.

Une (1) seule entreprise a déposé une offre pour les blocs 2, 3 et 5 et l'offre a été déclarée recevable. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise C.P.U. Design Inc. est conforme.

Aucune entreprise n'a déposé une offre pour le bloc 4.

Règle d'adjudication

La règle d'adjudication de l'appel d'offres est la règle du plus bas soumissionnaire conforme pour chacun des blocs.

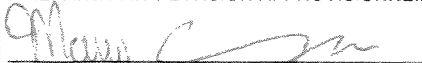
Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la présente recommandation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Les équipements informatiques mis au rebut par la STM sont récupérés par l'Adjudicataire et recyclés en privilégiant la gestion des équipements selon la hiérarchie des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation).


PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION



DATE : 07/04/2014

Nom : Mario Cournoyer
Titre : Administrateur de contrats

SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



DATE : 9/04/14

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4695-01-14-68 (Adjudication)
Acquisition de serveurs, d'unités de stockage et de logiciels

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	Type « U »	77600		
Compte	Type « U »	568230		
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	4 903 240,87 \$	1 975 059,12 \$	\$	6 878 299,99 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de mai 2014 à avril 2017

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	1 329 429,10 \$	1 994 143,65 \$	2 658 858,20 \$	5 982 430,95 \$
(B) TPS	66 471,46 \$	99 707,18 \$	132 942,91 \$	299 121,55 \$
(C) TVQ	132 610,55 \$	198 915,83 \$	265 221,11 \$	596 747,49 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	1 528 511,11 \$	2 292 766,66 \$	3 057 022,22 \$	6 878 299,99 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	149 750,89 \$	224 626,32 \$	299 501,77 \$	673 878,97 \$
(F) Montant net (D-E)	1 378 760,22 \$	2 068 140,34 \$	2 757 520,45 \$	6 204 421,02 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

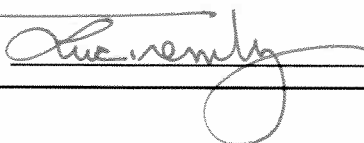
SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5-5-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 4,1

Assemblée du : 7 MAI 2014

Résolution no : CA-2014-103

RECOMMANDATION :

Il est recommandé d'adjuger à la firme « Telecon inc. », le plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les travaux relatifs à l'installation d'équipements de radiocommunication afin d'assurer la couverture radio des centres de transport dans le cadre du projet iBUS pour un montant de 644 701,15 \$ plus les taxes applicables de 96 544,00 \$, pour un montant total de 741 245,15 \$, conformément aux conditions mentionnées au document d'appel d'offres n° STM-4735-03-14-28 et à la soumission produite par le soumissionnaire.

D'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 741 245,15 \$ TTI

REQUÉRANT :

Projet iBUS

Nom : Donald Desaulniers

Titre : Directeur de projets principal

DATE : 14-04-11

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

Gestion des projets majeurs

Nom : Pierre Dauphinais

Titre : Directeur exécutif

DATE : 11 mai 2014

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

Dans le cadre du projet iBUS, le contrat faisant l'objet de la présente recommandation vise des travaux relatifs à l'installation d'équipements de radiocommunication (répétitrices) dans les centres de transport afin d'assurer la couverture radio à l'intérieur des centres de transport.

Le projet iBUS nécessite l'installation de répétitrices dans les centres de transport afin d'assurer la couverture des radios à l'intérieur des garages qui sont difficilement couverts par les ondes provenant de l'antenne sur le Mont-Royal ainsi que des antennes sur les sites radio Est et Ouest sur l'Île de Montréal en voie d'être installées. Les répétitrices reçoivent le signal radio émis par le centre de contrôle principal (COP) et émettent ce signal à une plus grande puissance dans les centres de transport, sans quoi la réception des signaux ne serait pas possible dans les autobus et dans les bureaux administratifs. Les travaux incluent la fourniture de matériaux et l'installation d'équipements de radiocommunication, tels que répétitrices, antennes, supports d'antenne, câbles et conduits.

1305-REC-201404-0794

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Appel d'offres public STM-4735-03-14-28 Aménagement des centres de transport pour la couverture intérieure radio

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : 0
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 8
Nombre de soumissions déposées : 7

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (S.O.)

Comité du CA (S.O.)

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche d'appel d'offres et le processus d'adjudication :

Un appel d'offres public a été publié dans le Journal de Montréal et sur SE@O, le système électronique d'appel d'offres, le 11 mars 2014. L'ouverture des soumissions a eu lieu publiquement le 1^{er} avril 2014. Huit (8) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres et de ce nombre, sept (7) firmes ont présenté une soumission.

Le marché et les fournisseurs potentiels :

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences du document d'appel d'offres sont des entrepreneurs spécialisés dans le domaine des télécommunications ou en électricité. Nos connaissances du marché indiquent qu'il y a peu d'entrepreneurs spécialisés en télécommunication et plusieurs en électricité. Les principaux entrepreneurs en télécommunication identifiés ont soumis un prix.

Processus d'adjudication et analyse des soumissions :

Toutes les soumissions ont été jugées recevables et conformes.

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 681 641,00 \$ avant taxes et contingences. Un écart favorable de 5,9 % de la plus basse soumission par rapport à l'estimation de contrôle est donc noté.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

AUCUN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRÉPARÉ PAR :

Chaîne d'approvisionnement

Philippe Gamelin

Nom : Philippe Gamelin
Titre : Administrateur de contrats

DATE : 10/04/2014

SERVICE :

Chaîne d'approvisionnement

Line Boucher

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 10/04/14

1305-REC-201404-0794

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Appel d'offres public STM-4735-03-14-28 Aménagement des centres de transport pour la couverture intérieure radio

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	563190			
Ordre interne	465000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-114			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	741 245,15 \$	\$	\$	741 245,15 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de mai 2014 à février 2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	443 214,49 \$	201 486,66 \$	0,00 \$	644 701,15 \$
(B) TPS	22 160,72 \$	10 074,33 \$	0,00 \$	32 235,06 \$
(C) TVQ	44 210,65 \$	20 098,29 \$	0,00 \$	64 308,94 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	509 585,86 \$	231 659,28 \$	0,00 \$	741 245,15 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	49 925,01 \$	22 696,06 \$	0,00 \$	72 621,07 \$
(F) Montant net (D-E)	459 660,85 \$	208 963,22 \$	0,00 \$	668 624,08 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

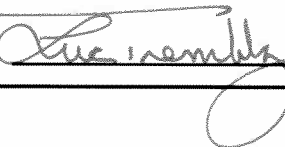
SUBVENTION : Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, ce projet a été admis à une subvention finale de 85 % des dépenses admissibles, selon les modalités du programme SOFIL. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 8 novembre 2012.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5-5-2014

1305-REC-201404-0794

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général





À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : <u>4.2</u>
	Assemblée du : <u>7 MAI 2014</u>
	Résolution no : <u>CA-2014-104</u>

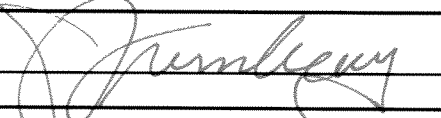
RECOMMANDATION :

Il est recommandé d'adjuger à la firme « Électricité Grimard inc. », le plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la fourniture et l'installation de l'infrastructure pour les bornes d'information aux voyageurs au montant de 991 899,13 \$, plus les taxes applicables de 148 536,89 \$, pour un montant total de 1 140 436,02 \$, conformément aux conditions mentionnées au document d'appel d'offres STM-9 290 051-C01 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Il est recommandé d'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 1 140 436,02 \$ TTI

REQUÉRANT : IBUS  DATE : <u>14-04-11</u>	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : Gestion des projets majeurs  DATE : <u>11 avril 2014</u>
Nom : Donald Desaulniers Titre : Directeur de projets principal	Nom : Pierre Dauphinais Titre : Directeur exécutif

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

La STM a entrepris de mettre en place, pour le réseau des bus et sa clientèle, un système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV). Le projet iBUS constitue la pierre d'assise de l'information en temps réel pour le réseau de surface de la STM. Grâce à ce projet, l'information pourra être diffusée à l'aide de bornes d'information à certains arrêts de bus, à l'aide d'afficheurs dans les bus, mais également par SMS, portail mobile, par système téléphonique et par Internet. Ultimement, le client pourra recevoir une information personnalisée en fonction de ses habitudes de déplacement.

Le contrat faisant l'objet de la présente recommandation vise donc les travaux requis pour l'installation de l'infrastructure des 90 bornes d'information aux voyageurs (fournies par un autre fournisseur) à 26 arrêts de bus et 64 édicules de métro.

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20169

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Appel d'offres public STM-9 290 051-C01 – Fourniture et installation de l'infrastructure pour les bornes d'information aux voyageurs

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : 0
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 8
Nombre de soumissions déposées : 5

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (S.O.)

Comité du CA (S.O.)

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche d'appel d'offres et le processus d'adjudication

Un appel d'offres public a été publié dans le quotidien « Le journal de Montréal » et sur SE@O, le système électronique d'appel d'offres, le 4 mars 2014. L'ouverture des soumissions a eu lieu publiquement le lundi 31 mars 2014 à 15 h. Huit (8) firmes se sont procuré le document d'appel d'offres et de ce nombre, cinq (5) firmes ont présenté des soumissions.

Le marché et les fournisseurs potentiels

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences du document d'appel d'offres sont des entrepreneurs spécialisés en électricité. Plusieurs entrepreneurs spécialisés en électricité étaient en mesure de participer à cet appel d'offres.

Processus d'adjudication et analyse des soumissions

Les cinq (5) soumissions reçues ont été jugées recevables.

L'estimation de contrôle pour la fourniture et l'installation de l'infrastructure pour les bornes d'information aux voyageurs est de 1 229 384,55 \$ avant taxes et contingences. Un écart favorable de 19 % est donc noté par rapport à la plus basse soumission conforme obtenue de « Électricité Grimard inc. » de même qu'un écart favorable de 4 % avec la moyenne des soumissions.

La présente recommandation s'inscrit dans la stratégie de réalisation du projet iBUS.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

S.O.

PRÉPARÉ PAR :

Chaîne d'approvisionnement

Nom : Alban Boulay

Titre : Administrateur de contrats

DATE : 14.09.11

SERVICE :

Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

DATE : 14/09/11

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20169

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Appel d'offres public STM-9 290 051-C01 – Fourniture et installation de l'infrastructure pour les bornes d'information aux voyageurs

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	465000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-114			
Lot	55.05.80.80			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	1 140 436,02 \$	\$	\$	1 140 436,02 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de août 2014 à mars 2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	341 654,14 \$	650 244,98 \$	0,00 \$	991 899,12 \$
(B) TPS	17 082,71 \$	32 512,25 \$	0,00 \$	49 594,96 \$
(C) TVQ	34 080,00 \$	64 861,94 \$	0,00 \$	98 941,94 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	392 816,85 \$	747 619,17 \$	0,00 \$	1 140 436,02 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	38 484,95 \$	73 245,55 \$	0,00 \$	111 730,50 \$
(F) Montant net (D-E)	354 331,90 \$	674 373,62 \$	0,00 \$	1 028 705,52 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, ce projet a été admis à une subvention finale de 85 % des dépenses admissibles, selon les modalités du programme SOFIL. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 8 novembre 2012.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5-5-2014

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20169

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 5.1

Assemblée du : 7 MAI 2014

Résolution no : CA-2014-105

RECOMMANDATION :

D'ADJUGER à AECOM Consultants Inc., soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage, le contrat pour les services professionnels pour l'élaboration de plans d'aménagement industriel pour un montant total de 219 834,00 \$ plus taxes applicables de 32 920,14 \$, soit un montant total 252 754,14 \$ toutes taxes incluses, et autres conditions mentionnées à l'appel d'offres STM-4673-11-13-28 et dans la soumission déposée par l'Adjudicataire.

ET

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 252 754,14 \$ TTI

REQUÉRANT :
GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom : **Jocelyn Leblanc**
Titre : **Directeur de projets**

DATE : 11 mai 2014

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom : **Pierre Dauphinais**
Titre : **Directeur exécutif**

DATE : 11 mai 2014

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

Dans le cadre du présent appel d'offres, la STM recherche une firme de professionnels en génie industriel pouvant réaliser des plans d'aménagement pour des activités de production, d'entreposage et de manutention en lien avec le projet de construction du nouveau complexe Crémazie incluant la phase transitoire de ces travaux.

Ces services assureront des aménagements permettant l'application des meilleures pratiques d'affaire pour nos activités prévues dans le nouveau complexe Crémazie.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Infrastructure RDA - Adjudication d'un contrat
Appel d'offres STM-4673-11-13-28 – Services professionnels pour l'élaboration de plans d'aménagement industriel

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées :
Nombre de demandeurs ayant obtenu les documents d'appel
d'offres : 10
Nombre de soumissions déposées : 2

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité
des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (date)

Comité du CA (nom + date du comité)

DÉMARCHE ET CONCLUSION

Lors de l'assemblée du 6 novembre 2013, le conseil d'administration approuvait un système de pondération et d'évaluation des offres.

Un avis de parution de l'appel d'offres a été publié le 26 février 2014 dans le quotidien « Le Journal de Montréal » ainsi que par voie électronique dans « SÉAO ». Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 20 mars 2014.

Dix (10) entreprises se sont procuré le document d'appel d'offres et deux (2) d'entre elles ont présenté une soumission, soit AECOM Consultants Inc. et GOUPE PROGIMA Inc. Les deux soumissions ont été jugées conformes et recevables. Une (1) a obtenu le pointage intérimaire de 70%.

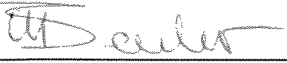
Il est recommandé d'adjuger le contrat à AECOM Consultants Inc., ayant obtenu le plus haut pointage suite à l'application du système d'évaluation et de pondération des offres, au montant de 219 834,00 \$, avant taxes.

L'estimation de contrôle de la STM pour la réalisation du contrat, avant taxes, est de 200 000,00 \$.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :


PRÉPARÉ PAR :



DATE : 2014/04/09

Nom : **Grégory Bender**
Titre : **Administrateur de contrats,
Approvisionnement projets et construction**

SERVICE :



DATE : 2014/04/11

Nom : **Line Boucher**
Titre : **Directrice, Chaîne d'approvisionnement**

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Infrastructure RDA - Adjudication d'un contrat
Appel d'offres STM-4673-11-13-28 – Services professionnels pour l'élaboration de plans d'aménagement industriel

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	551590			
Ordre interne	280000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-143-B			
Lot	060001.10.20.04			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	252 754,14 \$	\$	\$	\$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de mai 2014 à août 2014

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	219 834,00 \$		0,00 \$	219 834,00 \$
(B) TPS	10 991,70 \$	0,00 \$	0,00 \$	10 991,70 \$
(C) TVQ	21 928,44 \$	0,00 \$	0,00 \$	21 928,44 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	252 754,14 \$	0,00 \$	0,00 \$	252 754,14 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	24 762,76 \$	0,00 \$	0,00 \$	24 762,76 \$
(F) Montant net (D-E)	227 991,38 \$	0,00 \$	0,00 \$	227 991,38 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION : SUITE À UNE ÉVALUATION DU DOSSIER PAR LA DIVISION SOUTIEN EXPLOITATION ET PROJETS DE LA DIRECTION BUDGET ET INVESTISSEMENTS, CE PROJET A ÉTÉ CIBLÉ POUR UNE SUBVENTION SELON LES MODALITÉS DU PROGRAMME D'AIDE GOUVERNEMENTALE AU TRANSPORT COLLECTIF DES PERSONNES. CETTE QUALIFICATION DEVRA ÊTRE CONFIRMÉE PAR LE MTQ. UNE DEMANDE DE SUBVENTION SERA DÉPOSÉE AU MTQ DÈS LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS REQUIS.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER

Ther. Lemley

DATE : 5-5-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général




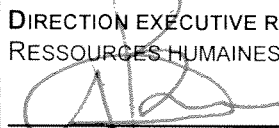
À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : <u>5.2</u>
	Assemblée du : <u>7 MAI 2014</u>
	Résolution no : <u>CA-2014-106</u>


RECOMMANDATION : STM-3913-10-10-50

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat pour des services professionnels d'une firme d'évaluateurs pour différents projets immobiliers, adjugé à l'entreprise PARIS LADOUCEUR & ASSOCIÉS INC. à titre de fournisseur principal, pour une période de douze (12) mois, à compter du 1^{er} juin 2014, pour un montant de 99 695,59 \$, plus les taxes de 14 929,41 \$, pour un montant maximum de 114 625,00 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-3913-10-10-50 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER l'entreprise GROUPE ALTUS à agir à titre de fournisseur de relève, pour une durée supplémentaire de douze (12) mois, conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-3913-10-10-50 et de la soumission déposée.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 114 625,00 \$ TTI

REQUÉRANT : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT  DATE : <u>9/04/14</u> Nom : Line Boucher Titre : Directeur	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS  DATE : <u>11/4/2014</u> Nom : Alain Brière Titre : Directeur exécutif
--	---

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

La STM a besoin des services d'une firme d'évaluateurs agréés pour des mandats liés à des questions immobilières de différentes natures.

Les évaluateurs ont principalement pour tâche de préparer des évaluations immobilières et des rapports de recherche de terrains et de sites potentiels pour supporter les nouveaux projets de centres de transport, de terminus ou autres bâtiments requis par la STM. Ils doivent, notamment, établir la valeur marchande des bâtiments et la valeur locative d'espaces locatifs, agir à titre de conseiller, élaborer des stratégies d'acquisition, rechercher des terrains et des espaces locatifs, négocier, déterminer les enveloppes budgétaires, etc.

Pour répondre à de nombreux projets liés à sa croissance, il est important que la STM dispose d'une firme d'évaluateurs agréés disponible rapidement et d'un fournisseur de relève, advenant l'incapacité ou l'impossibilité d'agir de l'Adjudicataire.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-3913-10-10-50 (première option de renouvellement)
Titre : Services professionnels d'une firme d'évaluateurs pour différents projets immobiliers

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées :
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres :
Nombre de soumissions déposées :

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP n/a

Comité du CA n/a

DÉMARCHE ET CONCLUSION

Historique d'adjudication

Contrat	Résolution	Valeur totale du contrat (incluant options de renouvellement et TTI)	Période couverte	Options de renouvellement
STM-3913-10-10-50	CA-2011-156	573 125,00 \$	1 ^{er} juin 2011 au 1 ^{er} juin 2014	2 options de 12 mois

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la première option de renouvellement.

Justification de la levée d'option

L'entreprise PARIS LADOUCEUR & ASSOCIÉS INC. travaille présentement sur plusieurs dossiers stratégiques pour la STM, notamment la relocalisation de l'usine Crémazie, l'acquisition de terrains pour les postes de ventilation mécanique du métro et pour le poste de redressement Savoie, etc.

Les prix proposés par l'entreprise PARIS LADOUCEUR & ASSOCIÉS INC. sont très compétitifs et il est plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement, de manière à ne pas impacter les projets par le changement de ressources.

Le montant estimé pour la présente option de renouvellement est de 114 625,00 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 458 500,00 \$ toutes taxes incluses.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

n/a

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom : Yves Desmarais
Titre : Administrateur de contrats

DATE : 9-04-2014

SERVICE : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 9/04/14

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-3913-10-10-50 (première option de renouvellement)
Titre : Services professionnels d'une firme d'évaluateurs pour différents projets immobiliers

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	type U			
Compte	551590			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	114 625,00 \$	\$	\$	114 625,00 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de 06-2014 à 06-2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	50 000,00 \$	49 695,59 \$	0,00 \$	99 695,59 \$
(B) TPS	2 500,00 \$	2 484,78 \$	0,00 \$	4 984,78 \$
(C) TVQ	4 987,50 \$	4 957,14 \$	0,00 \$	9 944,63 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	57 487,50 \$	57 137,51 \$	0,00 \$	114 625,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	5 632,15 \$	5 597,86 \$	0,00 \$	11 230,01 \$
(F) Montant net (D-E)	51 855,35 \$	51 539,65 \$	0,00 \$	103 394,99 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION : n/a

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER

Sté. Remblay

DATE : 5-5-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : <u>5.3</u>
	Assemblée du : <u>7 MAI 2014</u>
	Résolution no : <u>CA-2014-107</u>


RECOMMANDATION : STM-4657-10-13-10

D'ADJUGER à l'entreprise CIMA + S.E.N.C., un contrat pour des services professionnels pour la préparation, la programmation et l'élaboration de plans et devis de feux prioritaires pour bus, pour un montant de 249 170,00 \$, plus les taxes de 37 313,21 \$, pour un montant maximum de 286 483,21 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4657-10-13-10 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.


D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 286 483,21 \$ TTI

REQUÉRANT :
PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX


DATE : 11/04/14
Nom : Marc Bélanger
Titre : Directeur

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
PLANIFICATION, MARKETING ET COMMUNICATIONS


DATE : 11/04/14
Nom : Denise Vaillancourt
Titre : Directrice exécutive

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

Un des objectifs du Plan de développement de la STM et du Plan de transport de Montréal est d'augmenter l'achalandage et les parts de marché du transport en commun. Cette augmentation passe par l'amélioration de la qualité des services, dans le but d'offrir une alternative performante à l'automobile. Entre autres stratégies, la STM désire améliorer la satisfaction de la clientèle en implantant les mesures préférentielles pour bus (MPB), afin de réduire de 10 % à 20 % les temps de déplacement des clients sur les artères à fort achalandage.

C'est dans ce contexte que la STM prévoit implanter, d'ici 2020, des feux prioritaires pour bus sur près de 1000 carrefours situés sur l'île de Montréal. Pour le territoire de la Ville de Montréal, la conception des plans de programmation et la surveillance des travaux d'installation des feux prioritaires seront effectuées par la Direction des transports (ville centre). Par contre, la Ville de Montréal ne peut assurer cette gestion aux carrefours situés dans les villes liées de l'agglomération.

La STM recherche donc une firme de consultants qui dispose d'une expertise en transport, en conception de plans et devis, en gestion dynamique et en circulation, dont le mandat consistera à réaliser la programmation pour les feux prioritaires pour bus situés sur le territoire des villes liées. La firme pourra également être appelée à réaliser d'autres activités requises pour l'obtention des autorisations des autorités locales et gouvernementales, notamment des estimations de coûts et des plans et devis.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4657-10-13-10 (Adjudication)
Services professionnels pour la préparation, la programmation et l'élaboration de plans et devis de feux prioritaires pour bus

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : n/a
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 9
Nombre de soumissions déposées : 6

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA Service à la clientèle, en date du 4 février 2014

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche de l'appel d'offres

Le conseil d'administration de la STM a approuvé, lors de sa séance tenue le 4 décembre 2013, le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, par critères de sélection détaillés dans les documents de l'appel d'offres STM-4657-10-13-10 ainsi que la composition du comité de sélection (Résolution CA-2013-353).

Un appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 11 février 2014 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 11 mars 2014.

Le marché

Il existe plusieurs firmes ayant une expertise dans le domaine visé, soit en transport.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Neuf (9) firmes se sont procuré les documents d'appel d'offres et six (6) d'entre elles ont déposé une offre, qui ont été déclarées recevables. Six (6) ont obtenu le pointage intérimaire de 70 %.

Comme le prévoyaient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit CIMA + S.E.N.C., pour un montant de 286 483,21 \$ toutes taxes incluses.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la présente recommandation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

L'implantation de mesures préférentielles, pour accroître la satisfaction de la clientèle et augmenter l'achalandage, contribue à atteindre les cibles fixées au chantier 1 du plan de développement durable 2020 de la STM. Par ailleurs, ces mesures permettent de réduire l'empreinte écologique de la Société en évitant l'émission de gaz à effet de serre d'environ 4 056 tonnes par année.

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Sandra Simard

DATE : 8 avril 2014

Titre : Administrateur de contrats

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4657-10-13-10 (Adjudication)
Services professionnels pour la préparation, la programmation et l'élaboration de plans et devis de feux prioritaires pour bus

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	551130			
Ordre interne	multiples			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	286 483,21 \$	\$	\$	286 483,21 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de mai 2014 à mai 2016

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	62 292,50 \$	124 585,00 \$	62 292,50 \$	249 170,00 \$
(B) TPS	3 114,63 \$	6 229,25 \$	3 114,63 \$	12 458,50 \$
(C) TVQ	6 213,68 \$	12 427,35 \$	6 213,68 \$	24 854,71 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	71 620,81 \$	143 241,60 \$	71 620,81 \$	286 483,21 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	7 016,82 \$	14 033,63 \$	7 016,82 \$	28 067,26 \$
(F) Montant net (D-E)	64 603,99 \$	129 207,97 \$	64 603,99 \$	258 415,95 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

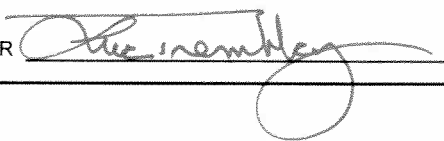
SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5-5-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général

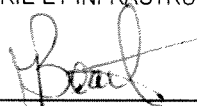



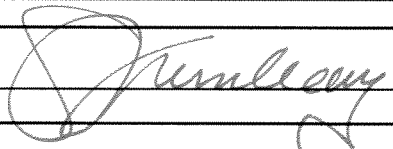
À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : <u>5.4</u>
	Assemblée du : <u>7 MAI 2014</u>
	Résolution no : <u>CA-2014-108</u>

RECOMMANDATION : STM-4686-12-13-10

D'ADJUGER à l'entreprise PROVENCHER ROY + ASSOCIÉS ARCHITECTES, un contrat pour des services professionnels pour réaliser divers mandats en architecture, pour une période de trente-six (36) mois, pour un montant de 1 218 055,00 \$, plus les taxes de 182 403,74 \$, pour un montant maximum de 1 400 458,74 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4686-12-13-10 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 1 400 458,74 \$ TTI

REQUÉRANT : INGÉNIERIE ET INFRASTRUCTURES	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : SERVICES TECHNIQUES
 DATE : <u>2014-04-10</u>	 DATE : <u>2014-04-10</u>
Nom : Michel Beaumont Titre : Chef de division	Nom : François Chamberland Titre : Directeur exécutif pour F.C.

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

La STM désire retenir les services professionnels d'une entreprise en architecture dont le mandat consistera, selon le cas, à la préparation d'études, de plans, de devis, de documents contractuels ainsi que la surveillance partielle des travaux de certains projets.

Lorsque requis, l'Adjudicataire travaillera de concert avec les autres disciplines de la Division ingénierie infrastructures, et la coordination sera assurée conjointement par le chargé de projets du contrat de la STM, ainsi que par le chargé de projets de l'Adjudicataire.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4686-12-13-10 (Adjudication)
Services professionnels pour réaliser divers mandats en architecture

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : n/a
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 12
Nombre de soumissions déposées : 4

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA N/A

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche de l'appel d'offres

Le conseil d'administration de la STM a approuvé, lors de sa séance tenue le 5 février 2014, le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, par critères de sélection détaillés dans les documents de l'appel d'offres STM-4686-12-13-10 ainsi que la composition du comité de sélection (Résolution CA-2014-035).

Un appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal*, le 20 février 2014 et sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 17 mars 2014.

Le marché

L'appel d'offres visait les firmes en architecture et comportant une équipe spécialisée dans ce domaine

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Douze (12) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et quatre (4) d'entre elles ont déposé une offre, qui ont été déclarées recevables. Deux (2) de celles-ci ont obtenu le pointage intérimaire de 70 %.

Comme le prévoyaient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit PROVENCHER ROY + ASSOCIÉS ARCHITECTES, pour un montant de 1 400 458,74\$ toutes taxes incluses.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la présente recommandation.

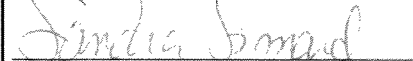
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Il a été prévu, dans le critère d'évaluation (expérience de l'entreprise), de mesurer l'expertise de celle-ci en développement durable, en demandant des exemples de projets accrédités LEED.

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



DATE : 9/04/14

Nom : Sandra Simard
Titre : Administrateur de contrats



DATE : 9/04/14

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4686-12-13-10 (Adjudication)
Services professionnels pour réaliser divers mandats en architecture

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« Démarche et conclusion »

Estimation

L'estimation de contrôle, pour ce contrat, était de 1 435 669,83 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 1 400 458,74 \$ toutes taxes incluses, est donc inférieur de 35 211,09 \$ (2 % favorable). Le prix du contrat représente un écart de 3 % favorable par rapport au dernier prix payé par la STM.

Historique des contrats précédents

Contrat	Résolution	Valeur totale du contrat (incluant options renouv. et tti)	Période couverte	Options de renouvellement (utilisées ou non)
STM-3895-10-10-18	CA-2011-068	3 352 992,00\$	36 mois (De juin 2011 à mai 2014)	N/A

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4686-12-13-10(Adjudication)
Services professionnels pour réaliser divers mandats en architecture

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	Type « U »			
Compte	551590			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	1 400 458,74 \$	\$	\$	1 400 458,74 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de mai 2014 à mai 2017

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	270 678,89 \$	406 018,33 \$	541 357,78 \$	1 218 055,00 \$
(B) TPS	13 533,94 \$	20 300,92 \$	27 067,89 \$	60 902,75 \$
(C) TVQ	27 000,22 \$	40 500,33 \$	54 000,44 \$	121 500,99 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	311 213,05 \$	466 819,58 \$	622 426,11 \$	1 400 458,74 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	30 490,08 \$	45 735,13 \$	60 980,17 \$	137 205,37 \$
(F) Montant net (D-E)	280 722,97 \$	421 084,45 \$	561 445,94 \$	1 263 253,37 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

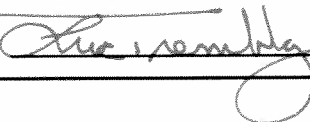
SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5-5-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général





À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : <u>5.5</u>
	Assemblée du : <u>7 MAI 2014</u>
	Résolution no : <u>CA-2014-109</u>

RECOMMANDATION : STM-4563-06-13-10

D'ADJUGER à l'entreprise BOUTHILLETTE PARIZEAU INC., le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, un contrat de services professionnels pour la réalisation de divers mandats en mécanique et électricité du bâtiment, pour une période de trente-six (36) mois, pour un montant de 665 140,00 \$, plus les taxes de 99 604,72 \$, pour un montant maximum de 764 744,72 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4563-06-13-10 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 764 744,72 \$ TTI

REQUÉRANT : INGÉNIERIE ET INFRASTRUCTURES  DATE : <u>2014-04-10</u> Nom : Michel Beaumont Titre : Chef de division	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : SERVICES TECHNIQUES  DATE : <u>2014-04-11</u> Nom : François Chamberland Titre : Directeur exécutif <i>(MFC)</i>
---	--

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

La Section mécanique/électrique de la Division ingénierie infrastructures de la STM est sollicitée par divers projets d'infrastructures (maintien et amélioration). De plus, ce groupe fournit un support continu aux divers projets majeurs en cours à la STM (Bureau de projets équipements fixes et infrastructures métro, nouveau centre de transport autobus, futur prolongement métro) ainsi qu'aux groupes opérationnels internes.

Afin de maintenir la qualité de son offre de services à la STM, la Division ingénierie infrastructures désire obtenir les services d'une firme spécialisée dont le mandat serait la préparation des études, des plans, des devis, des documents contractuels ainsi que la surveillance des travaux de certains projets.

Lorsque requis, l'Adjudicataire travaillera de concert avec les autres disciplines de la Division ingénierie infrastructures ou avec d'autres consultants externes. La coordination sera assurée par le chargé de projet STM et/ou par le chargé de projets de l'Adjudicataire.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4563-06-13-10 (Adjudication)
Services professionnels pour la réalisation de divers mandats en mécanique et électricité du bâtiment

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : n/a
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 16
Nombre de soumissions déposées : 10

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :
Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)
GPP N/A Comité du CA N/A

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche de l'appel d'offres

Le conseil d'administration de la STM a approuvé, lors de sa séance tenue le 5 février 2014, le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, par critères de sélection détaillés dans les documents de l'appel d'offres STM-4563-06-13-10 ainsi que la composition du comité de sélection (Résolution CA-2014-036).

Le 19 février 2014, un appel d'offres a été publié dans le quotidien *Le Journal de Montréal* ainsi que sur SEAO, le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 14 mars 2014.

Le marché

L'appel d'offres visait les firmes dans le secteur du génie mécanique et électricité du bâtiment et comportant une équipe spécialisée dans ce domaine.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Seize (16) entreprises se sont procurés les documents d'appel d'offres et dix (10) d'entre elles ont déposé une offre, qui ont été déclarées recevables. Sept (7) ont obtenu le pointage intérimaire de 70 %.

Comme le prévoyaient les termes et conditions de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit l'entreprise BOUTHILLETTE PARIZEAU INC., pour un montant de 764 744,72 \$ toutes taxes incluses.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

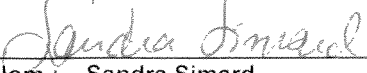
Suite de la rubrique « Démarche et conclusion » annexée à la présente.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

N/A

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION


Nom : Sandra Simard
Titre : Administrateur de contrats

DATE : 9 avril 2014

SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT


Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

DATE : 10/04/14

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4563-06-13-10 (Adjudication)
Services professionnels pour la réalisation de divers mandats en mécanique et électricité du bâtiment

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« DÉMARCHE ET CONCLUSION »

Estimation

L'estimation de contrôle, pour ce contrat, était de 801 663,19 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 764 744,72 \$, toutes taxes incluses, est donc inférieur de 36 918,47 \$ (4 % favorable). Le prix du contrat représente un écart favorable de 1 % par rapport au dernier prix payé par la STM.

Historique des contrats précédents

Contrat	Résolution	Valeur totale du contrat (incluant options renouvel. et tti)	Période couverte	Options de renouvellement (utilisées ou non)
STM-3894-10-10-18	CA-2011-039	1 207 604,00\$	36 mois (de mai 2011 à mai 2014)	N/A

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4563-06-13-10 (Adjudication)
Services professionnels pour la réalisation de divers mandats en mécanique et électricité du bâtiment

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	Type « U »			
Compte	551590			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	764 744,72 \$	\$	\$	764 744,72 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de Mai 2014 à Mai 2017

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	147 808,88 \$	221 713,33 \$	295 617,79 \$	665 140,00 \$
(B) TPS	7 390,44 \$	11 085,67 \$	14 780,89 \$	33 257,00 \$
(C) TVQ	14 743,94 \$	22 115,90 \$	29 487,87 \$	66 347,72 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	169 943,26 \$	254 914,90 \$	339 886,55 \$	764 744,72 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	16 649,63 \$	24 974,46 \$	33 299,27 \$	74 923,37 \$
(F) Montant net (D-E)	153 293,63 \$	229 940,44 \$	306 587,28 \$	689 821,35 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

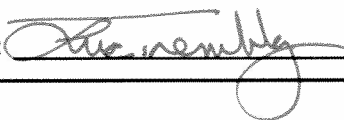
SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5-5-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 5.6

Assemblée du : 7 MAI 2014

Résolution no : CA-2014-110

RECOMMANDATION : STM-4150-11-11-68

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat de services professionnels pour l'audit des états financiers consolidés de la STM, adjugé à l'entreprise DELOITTE S.E.N.C.R.L., pour l'exercice financier 2014, pour un montant de 244 435,00 \$, plus les taxes de 36 602,00 \$, pour un montant maximum de 281 037,00 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4150-11-11-68 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingence, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 281 037,00 \$ TTI

REQUÉRANT :
VÉRIFICATION GÉNÉRALE

Bourque DATE : 15 Avril 2014

Nom : **Suzanne Bourque**
Titre : **Vérificatrice générale**

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
VÉRIFICATION GÉNÉRALE

Bourque DATE : 15 Avril 2014

Nom : **Suzanne Bourque**
Titre : **Vérificatrice générale**

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : Jumelle Guy

EXPOSÉ DU BESOIN :

Suite à la terminaison prochaine du contrat pour la vérification pour la période de 2011 à 2013, il y a lieu, pour l'année 2014, de procéder à la nomination d'une firme qui assurera la vérification externe, laquelle aura pour mandat d'émettre une opinion professionnelle sur les états financiers consolidés de la STM et sur les états financiers consolidés de sa filiale Trangesco SEC. À ce mandat s'ajoutent les services professionnels pour les mandats spéciaux «PASTEC», «Interac» et «Entente CSN».

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4150-11-11-68 (Première option de renouvellement)
Services professionnels pour l'audit des états financiers consolidés de la STM

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
 Prolongation :
 Renouvellement :

 De gré à gré :
 Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées :
 Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres :
 Nombre de soumissions déposées :

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
 Analyse technique :
 Analyse des prix :
 Analyse de qualité :

 Rapport sur la conformité des soumissions :
 Rapport d'évaluation des offres :

 Liste des soumissionnaires :
 Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP

Comité de vérification du 27 mars 2014

DÉMARCHE ET CONCLUSION

Historique d'adjudication

Contrat	Résolution	Valeur totale du contrat (TTI)	Période couverte	Options de renouvellement (utilisées ou non)
STM-4150-11-11-68	CA-2011-440	970 618,95 \$	Exercices 2011 à 2013	2 options de 12 mois

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la première option de renouvellement.

Justification de la levée d'option

La firme DELOITTE S.E.N.C.R.L. procède à l'audit des états financiers de la STM, depuis l'exercice financier 2005. Elle a acquis une connaissance approfondie des différents enjeux comptables spécifiques à la STM. Elle a de plus consacré beaucoup d'énergie pour tenir compte des modifications majeures au niveau des normes comptables qui ont été exigées au cours des dernières années. L'option de renouvellement étant au même coût annuel que le contrat original, il est plus avantageux pour la STM de l'exercer plutôt que procéder à un nouvel appel d'offres.

Le montant pour la présente option de renouvellement est de 281 037,00 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 1 251 655,95 \$ toutes taxes incluses. Le montant de l'option de renouvellement a été ajusté pour tenir compte des éléments d'audit supplémentaire requis pour « l'Entente-CSN », qui représentent 9 935,00 \$.

Tel que l'atteste le Registraire des entreprises, la firme SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE agit désormais sous le nom de DELOITTE S.E.N.C.R.L., depuis le 28 décembre 2012.


DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1,13) :

N/A

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

SERVICE : DIRECTION CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT


 Nom : Stéphane Demers
 Titre : Administrateur de contrats

DATE : 2014/4/14


 Nom : Line Boucher
 Titre : Directrice

DATE : 2014/4/14

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : STM-4150-11-11-68 (Première option de renouvellement)
Services professionnels pour l'audit des états financiers consolidés de la STM

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	12000	36000	Multiplés	
Compte	551510	551510	Multiplés	
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	212 002,00 \$	15 866,00 \$	53 169,00 \$	281 037,00 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de 1^{er} septembre 2014 à 31 août 2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	122 217,50 \$	122 217,50 \$	0,00 \$	244 435,00 \$
(B) TPS	6 111,00 \$	6 111,00 \$	0,00 \$	12 222,00 \$
(C) TVQ	12 190,00 \$	12 190,00 \$	0,00 \$	24 380,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	140 518,50 \$	140 518,50 \$	0,00 \$	281 037,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	13 766,32 \$	13 766,32 \$	0,00 \$	27 532,64 \$
(F) Montant net (D-E)	126 752,18 \$	126 752,18 \$	0,00 \$	253 504,36 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

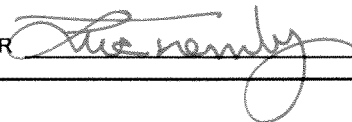
SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5-5-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 8.1

Assemblée du : 7 mai 2014

Résolution no : CA-2014-111

RECOMMANDATION :

Il est recommandé d'adjuger à la firme « Géroplex inc. », le plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la réfection de quatre (4) puits de ventilation naturelle au montant de 1 432 575,00 \$ plus les taxes applicables de 214 528,11 \$, pour un montant total de 1 647 103,11 \$, conformément aux conditions mentionnées au document d'appel d'offres STM-9 290 331-C44 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Il est recommandé d'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 1 647 103,11 \$ \$ TTI

REQUÉRANT :

Bureau de projets Équipements fixes - Métro

Donald Desaulniers DATE : 14-04-25

Nom : Donald Desaulniers

Titre : Directeur de projets principal

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

Gestion des projets majeurs

Pierre Dauphinais DATE : 14-04-25

Nom : Pierre Dauphinais

Titre : Directeur exécutif

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

[Signature]

EXPOSÉ DU BESOIN :

Dans le cadre de la phase 3 du programme Réno-Systèmes, ce projet consiste à remplacer prioritairement les registres motorisés et les portes à enroulement ainsi que leur panneau de contrôle dans quatre (4) puits de ventilation naturelle (PVN) du réseau. Ces équipements ont dépassé leur durée de vie utile de 25 ans. De plus, ils seront raccordés à la commande centralisée permettant ainsi leur exploitation à partir du centre de contrôle.

Les PVN sont généralement situés en station et font partie intégrante du système de ventilation du métro qui assure la gestion des changements d'air contribuant à la ventilation confort pour les voyageurs, à la diminution de l'effet piston et au contrôle des fumées lors d'incendie.

Le présent contrat vise à rénover les puits de ventilation naturelle pour les stations de métro De L'Église, Langelier, McGill et Square-Victoria.

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20170

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Appel d'offres public STM-9 290 331-C44 – Réfection de puits de ventilation naturelle

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : 0
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 12
Nombre de soumissions déposées : 2

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (S.O.)

Comité du CA (S.O.)

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche d'appel d'offres et le processus d'adjudication

Un appel d'offres public a été publié dans le quotidien « Le journal de Montréal » et sur SE@O, le système électronique d'appel d'offres, le 31 janvier 2014. L'ouverture des soumissions a eu lieu publiquement le jeudi 6 mars 2014 à 15 h. Douze (12) firmes se sont procuré le document d'appel d'offres et de ce nombre, deux (2) firmes ont présenté des soumissions.

Le marché et les fournisseurs potentiels

Ce type de contrat s'adresse à des entrepreneurs généraux puisqu'il fait appel à plusieurs disciplines. Il combine des travaux de structure, d'architecture, de mécanique, d'électricité, de contrôle et automatisation ainsi que de télécommunication. Les fournisseurs potentiels sont nombreux.

Processus d'adjudication et analyse des soumissions

Les deux (2) soumissions reçues ont été jugées recevables.

L'estimation de contrôle pour la réfection des quatre (4) puits de ventilation naturelle est de 1 350 227,75 \$ avant taxes et contingences. Un écart défavorable de 6 % est noté par rapport à la plus basse soumission conforme obtenue de « Géroplex inc. ».

La présente recommandation s'inscrit dans la stratégie de réalisation de la phase 3 du programme Réno-Systèmes et en respect des divers paramètres, dont l'enveloppe budgétaire globale est de 500 M\$.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

S.O.

PRÉPARÉ PAR :

Chaîne d'approvisionnement

Nom : Alban Boulay

Titre : Administrateur de contrats

DATE : 2014-04-11

SERVICE :

Chaîne d'approvisionnement

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

DATE : 10/04/14

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20170

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Appel d'offres public STM-9 290 331-C44 – Réfection de puits de ventilation naturelle

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	290331			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R 122			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	1 647 103,11 \$	\$	\$	1 647 103,11 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de mai 2014 à avril 2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	1 002 800,00 \$	429 775,00 \$	0,00 \$	1 432 575,00 \$
(B) TPS	50 140,00 \$	21 488,75 \$	0,00 \$	71 628,75 \$
(C) TVQ	100 029,30 \$	42 870,06 \$	0,00 \$	142 899,36 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	1 152 969,30 \$	494 133,81 \$	0,00 \$	1 647 103,11 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	112 958,40 \$	48 411,15 \$	0,00 \$	161 369,55 \$
(F) Montant net (D-E)	1 040 010,90 \$	445 722,66 \$	0,00 \$	1 485 733,56 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION : La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTC) du MTQ et de 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5-5-2014

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20170

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



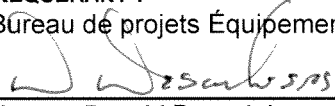
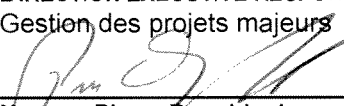
À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : <u>8.2</u>
	Assemblée du : <u>7 MAI 2014</u>
	Résolution no : <u>CA-2014-112</u>

RECOMMANDATION :

Il est recommandé d'adjuger à la firme « Les Industries Fournier inc. », le plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la fourniture d'un lorry dédié à la pose de barres de guidage au montant de 280 000,00 \$ plus les taxes applicables de 41 930,00 \$, pour un montant total de 321 930,00 \$, conformément aux conditions mentionnées au document d'appel d'offres n° STM-9 290 360-A04-01 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Il est recommandé d'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 321 930,00 \$ TTI

REQUÉRANT : Bureau de projets Équipements fixes – Métro  DATE : <u>14-04-11</u> Nom : Donald Desaulniers Titre : Directeur de projets principal	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : Gestion des projets majeurs  DATE : <u>11 mai 2014</u> Nom : Pierre Dauphinais Titre : Directeur exécutif
---	---

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

Dans le cadre du Bureau de projets Équipements fixes – Métro, le projet *Remplacement de 245 barres de guidage* de la phase 3 du programme Réno-Systèmes vise à assurer la bonne marche du train. Il cible principalement le remplacement des barres de guidage dans les zones d'accélération des trains à la sortie des stations sur une longueur d'environ 60 m à partir du tympan de sortie. Ces barres de guidage sont constituées de cornières en acier soudées bout à bout et maintenues en position par des isolateurs. Les 15 stations suivantes de la ligne 2 (orange) sont ciblées en phase 3 : Bonaventure, Sherbrooke, Jean-Talon, Square-Victoria, Mont-Royal, Jarry, Place-d'Armes, Laurier, Crémazie, Champ-de-Mars, Rosemont, Sauvé, Berri-UQAM, Beaubien et Henri-Bourassa. Le remplacement des barres de guidage des zones d'accélération des trains pour les autres stations du réseau est prévu aux prochaines phases du programme Réno-Systèmes.

Le contrat faisant l'objet de la présente recommandation vise donc la fourniture d'un lorry spécialisé (plateforme ferroviaire) pour la pose de barres de guidage qui seront remplacées par le personnel d'entretien dans les zones prioritaires ciblées par l'Exploitation du métro.

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20161

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Appel d'offres public STM-9 290 360-A04-01 - Fourniture d'un lorry pour pose de barres de guidage

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :

Nouveau contrat :
Prolongation :
Renouvellement :

De gré à gré :
Sur invitation : Publique :

Nombre d'entreprises invitées : 0
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 5
Nombre de soumissions déposées : 2

ANNEXES JOINTES :

Avis des affaires juridiques :
Analyse technique :
Analyse des prix :
Analyse de qualité :

Rapport sur la conformité des soumissions :
Rapport d'évaluation des offres :

Liste des soumissionnaires :
Autres annexes :

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (S.O.)

Comité du CA (S.O.)

DÉMARCHE ET CONCLUSION

La démarche d'appel d'offres et le processus d'adjudication

Un appel d'offres public a été publié dans le quotidien « Le journal de Montréal » et sur SE@O, le système électronique d'appel d'offres, le mercredi 19 mars 2014. L'ouverture des soumissions a eu lieu publiquement le vendredi 4 avril 2014 à 15 h. Cinq (5) firmes se sont procuré le document d'appel d'offres et de ce nombre, deux (2) firmes ont présenté des soumissions.

Le marché et les fournisseurs potentiels

Ce type de contrat s'adresse aux fabricants de matériel roulant ferroviaire. Cependant, le marché n'a pas de produit permettant de réaliser le travail spécialisé qu'est le remplacement de barres de guidage dans le métro. Pour ce faire, un nouveau modèle de lorry spécialisé doit être conçu pour les besoins de la STM. Ces besoins tiennent compte des contraintes de réalisation et de circulation dans le métro. Parmi les firmes connues qui auraient pu soumissionner une d'elle a indiqué que son carnet de commandes ne lui permettait pas de déposer une offre à ce moment-ci.

Processus d'adjudication et analyse des soumissions

Une des soumissions reçues a été jugée recevable juridiquement, techniquement et administrativement alors que la deuxième est recevable sous réserve.

L'estimation de contrôle pour la fourniture d'un lorry pour la pose de barres de guidage est de 289 533,50 \$ avant taxes et contingences. Un écart défavorable de 3,3 % est donc noté par rapport à la seule soumission conforme obtenue de « Les Industries Fournier inc. ».

La présente recommandation s'inscrit dans la stratégie de réalisation de la phase 3 du programme Réno Systèmes et en respect des divers paramètres, dont l'enveloppe budgétaire globale est de 500 M\$.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

S.O.

PRÉPARÉ PAR :

Division Approvisionnement projets et construction

Alban Boulay DATE : 2014-04-11

Nom : Alban Boulay
Titre : Administrateur de contrats

SERVICE :

Chaîne d'approvisionnement

Line Boucher DATE : 10/04/14

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20161

Recommandation-acquisition (REV : 06-11-2013)

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Appel d'offres public STM-9 290 360-A04-01 - Fourniture d'un lorry pour pose de barres de guidage

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	547150			
Ordre interne	290360			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-122			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	321 930,00 \$	\$	\$	321 930,00 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de mai 2014 à septembre 2014

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	280 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	280 000,00 \$
(B) TPS	14 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	14 000,00 \$
(C) TVQ	27 930,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	27 930,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	321 930,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	321 930,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	31 540,04 \$	0,00 \$	0,00 \$	31 540,04 \$
(F) Montant net (D-E)	290 389,96 \$	0,00 \$	0,00 \$	290 389,96 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

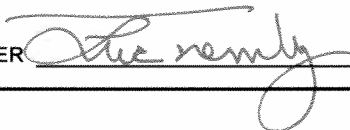
SUBVENTION : La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTC) du MTQ et de 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5-5-2014

RS-GP-EF-GN-GN-GEN-9999-20161

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : <u>9.1</u>
	Assemblée du : <u>7 mai 2014</u>
	Résolution no : <u>CA-2014-113</u>

RECOMMANDATION :

D'ADJUGER à Anjalec Construction Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réfection de l'édicule Parkade de la station McGill (Projet 03.01.02.42 Lot C12) dans le cadre du programme Réno-Infrastructures phase 1, pour un montant de 761 388,00 \$ plus taxes applicables de 114 017,85 \$, soit un montant total de 875 405,85 \$ toutes taxes incluses et autres conditions mentionnées à l'appel d'offres STM-4588-08-13-52 et dans la soumission déposée par l'Adjudicataire.

ET

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 875 405,85 \$ TTI

REQUÉRANT :

GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom : Pierre Vézina
Titre : Directeur principal

DATE : 2014/04/09

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :
GESTION DES PROJETS MAJEURS

Nom : Pierre Dauphinais
Titre : Directeur exécutif

DATE : Janvier 2014

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : [Signature]

EXPOSÉ DU BESOIN :

Le programme Réno-Infrastructures vise essentiellement le maintien des infrastructures du réseau de métro. Le programme inclut principalement des travaux de réfection des éléments architecturaux et structuraux ainsi que des travaux de remplacement des équipements de mécanique et d'électricité.

Les travaux visés par la présente recommandation touchent la réfection de l'édicule Parkade de la station McGill, dont notamment le remplacement partiel de la dalle de béton, l'ajout d'une grille gratte-pieds et d'un bassin de récupération drainé sous la grille, le remplacement de finis de plancher (incluant les escaliers) et de plafond, le remplacement d'appareils d'éclairage, le remplacement de la fenestration et des portes papillons.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Bureau de projets Infrastructures métro – Réno-Infrastructures phase 1 - Adjudication d'un contrat
Appel d'offres STM-4588-08-13-52 – Projet 03.01.02.42 Lot C-12 – Réfection de l'édicule Parkade de la Station McGill

PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRAT :

<u>INFORMATIONS SUR LES SOUMISSIONS :</u>	<u>ANNEXES JOINTES :</u>
Nouveau contrat : <input checked="" type="checkbox"/>	Avis des affaires juridiques : <input checked="" type="checkbox"/>
Prolongation : <input type="checkbox"/>	Analyse technique : <input checked="" type="checkbox"/>
Renouvellement : <input type="checkbox"/>	Analyse des prix : <input checked="" type="checkbox"/>
De gré à gré : <input type="checkbox"/>	Analyse de qualité : <input type="checkbox"/>
Sur invitation : <input type="checkbox"/> Publique : <input checked="" type="checkbox"/>	Rapport sur la conformité des soumissions : <input checked="" type="checkbox"/>
Nombre d'entreprises invitées : N/A	Rapport d'évaluation des offres : <input type="checkbox"/>
Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 18	Liste des soumissionnaires : <input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de soumissions déposées : 8	Autres annexes : <input checked="" type="checkbox"/> Photos

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (date)

Comité du CA (nom + date du comité)

DÉMARCHE ET CONCLUSION

Un avis de parution de l'appel d'offres a été publié le 7 février 2014 dans le quotidien « Le journal de Montréal » ainsi que par voie électronique dans « SÉ@O ». Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 18 mars 2014.

Dix-huit (18) entreprises se sont procuré le document d'appel d'offres et huit (8) d'entre elles ont présenté une soumission. Les huit (8) soumissions reçues ont été jugées recevables et conformes.

Il est recommandé d'adjuger le contrat à Anjalec Construction Inc., le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 761 388,00\$, avant taxes et contingences.

L'estimation de contrôle de la firme externe pour ces travaux de réfection de l'édicule Parkade de la station McGill, avant taxes et contingences de réalisation, est de 774 431,25 \$, tel qu'indiqué dans le rapport d'analyse des soumissions joint à la présente recommandation.


DÉVELOPPEMENT DURABLE


Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Le présent appel d'offres comprend une section de devis relative aux engagements de la politique de développement durable. Cette dernière traite de la gestion et élimination des matériaux de rebut de construction / démolition.

PRÉPARÉ PAR :

SERVICE :

 DATE : 8 avril 2014

 DATE : 8/04/14

Nom : Benjamin Chartruyer
Titre : Administrateur de contrats,
Approvisionnement projets et construction

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice
Chaîne d'approvisionnement

SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET Bureau de projets Infrastructures métro – Réno-Infrastructures phase 1 - Adjudication d'un contrat
Appel d'offres STM-4588-08-13-52 – Projet 03.01.02.42 Lot C-12 – Réfection de l'édicule Parkade – Station McGill

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte	547150			
Ordre interne	210242			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121			
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	875 405,85 \$	\$	\$	\$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de mai 2014 à septembre 2014

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	761 388,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	761 388,00 \$
(B) TPS	38 069,40 \$	0,00 \$	0,00 \$	38 069,40 \$
(C) TVQ	75 948,45 \$	0,00 \$	0,00 \$	75 948,45 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	875 405,85 \$	0,00 \$	0,00 \$	875 405,85 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	85 765,03 \$	0,00 \$	0,00 \$	85 765,03 \$
(F) Montant net (D-E)	789 640,82 \$	0,00 \$	0,00 \$	789 640,82 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention : Le programme Réno-Infrastructures phase I a été confirmé admissible à une subvention maximale de 75 % conformément au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes le 25 novembre 2013.

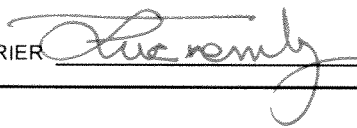
Financement : Le présent contrat visant la réfection de l'édicule Parkade de la station McGill fait partie intégrante de l'enveloppe globale du règlement d'emprunt R-121 correspondant au programme Réno-Infrastructures phase I dont l'autorisation a été accordée par le Conseil d'administration de la STM à sa séance du 30 juin 2010 (CA-2010-197) et par le MAMROT le 21 novembre 2011 (AM 270884).

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5:5/2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : <u>12.1</u>
	Assemblée du : <u>7 MAI 2014</u>
	Résolution no : <u>CA-2014-114</u>

RECOMMANDATION :

D'AUTORISER l'entente à intervenir entre 136993 Canada Inc., (ci-après 136993) et la Société de transport de Montréal (ci-après STM) afin de réaliser les travaux de réfection de l'édicule Union Nord de la station McGill qui comprennent des interventions connexes à nos travaux, notamment démolir, reconstruire et resurfacer plusieurs parties de la dalle appartenant à 136993. À ces travaux viennent s'ajouter le remplacement d'un bassin de captation, la réfection d'une partie du trottoir extérieur, le remplacement des fenêtres extérieures ainsi que l'installation d'un nouveau plafond suspendu, le tout selon les termes et conditions contenus dans le protocole d'entente.

D'AUTORISER les signataires à consentir à toute modification au projet d'entente qui n'est pas incompatible avec la présente recommandation et de signer tout document nécessaire afin de donner pleinement effet à la présente résolution.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : \$ TTI

REQUÉRANT : GESTION DES PROJETS MAJEURS DATE : <u>2014/04/09</u> Nom : Pierre Vézina Titre : Directeur principal	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : GESTION DES PROJETS MAJEURS DATE : <u>9 mai 2014</u> Nom : Pierre Dauphinais Titre : Directeur exécutif
---	--

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

Pour réaliser les travaux de réfection de l'édicule Union Nord, dont l'accès sera fermé à la clientèle pendant la durée des travaux, un protocole d'entente doit être établi entre la STM et 136993. Ces travaux font l'objet d'une recommandation qui est présentée au conseil d'administration de la STM du mois de mai 2014.

Ainsi, la fermeture de l'édicule Union Nord pour la réalisation des travaux de réfection de dalle, de remplacement de bassin de captation, de réfection d'une partie du trottoir extérieur, de remplacement des fenêtres extérieures ainsi que d'installation d'un nouveau plafond suspendu demandent qu'un protocole entente soit signé entre la STM et 136993 afin d'assurer le bon déroulement desdits travaux. La station McGill comprend plusieurs accès que la clientèle pourra continuer à utiliser et un plan de communication sera mis en œuvre lors des travaux afin de minimiser les impacts sur la clientèle.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Protocole d'entente entre 136993 Canada Inc. et la STM dans le cadre de la réfection de l'édicule Union Nord de la station McGill

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Le 10 août 1964, la Ville de Montréal et Henry Morgan Properties Limited ont signé une entente concernant la construction de l'édicule Union Nord, reçu devant Me Louis Auguste Marchessault, notaire et publiée sous le numéro 1775205, circonscription foncière de Montréal.

Le 29 avril 1988, la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal et 136993 ont signé une entente de construction pour permettre la démolition et la reconstruction de l'édicule, reçu devant Me Stéphane Bibeau, notaire et publiée sous le numéro 4012990, circonscription foncière de Montréal.

Dans le cadre du projet de réfection majeure de la station McGill, une recommandation doit être autorisée par le conseil d'administration le 7 mai 2014 concernant l'adjudication du contrat de réfection de l'édicule Union Nord qui entraînera sa fermeture complète pendant la durée des travaux qui s'étendront du mois de mai au mois de septembre 2014.

Des rencontres ont eu lieu avec les représentants de 136993 afin de planifier les travaux prévus en minimisant les impacts pour leur clientèle ainsi que pour celle de la STM. Les travaux concernés seront permanents et concordent avec les objectifs de réfection majeure de la station McGill. Les coûts engendrés pour la réalisation des travaux décrits dans la nouvelle entente sont inclus dans la recommandation des travaux de réfection de l'édicule Union Nord qui sera présentée au conseil d'administration de la STM le 7 mai 2014.

L'ensemble des documents composant cette recommandation et ses annexes ont été rédigés par le Bureau de projets Infrastructures Métro en collaboration avec la Chaîne d'approvisionnement et les Affaires juridiques.

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (date)

Comité du CA (nom + date du comité)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

LISTE DES ANNEXES

PRÉPARÉ PAR :

Benjamin Charruyer DATE : 9/04/14
Nom : Benjamin Charruyer
Titre : Administrateur de contrats
Approvisionnement projets et construction

SERVICE :

Line Boucher DATE : 9/04/14
Nom : Line Boucher
Titre : Directrice
Chaîne d'approvisionnement

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Protocole d'entente entre 136993 Canada Inc. et la STM dans le cadre de la réfection de l'édicule Union Nord de la station McGill

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de _____ à _____

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**				0,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(C) TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS:  05-05-2014

LES FONDS SONT DISPONIBLES : TRÉSORIER _____ DATE : _____

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 12.2

Assemblée du : 7 Mai 2014

Résolution no : CA 2014-115

RECOMMANDATION :

D'AUTORISER un nouveau contrat de location d'espace d'entreposage avec « IDÉAL CENTRE LOGISTIQUE MONTRÉAL » (ci-après IDÉAL), situé au 150 boulevard Montréal-Toronto, Lachine, Québec, pour une période de cinq (5) ans, débutant le 1^{er} juin 2014 et se terminant le 31 mai 2019, au loyer pour le terme de 1 329 719,03 \$, plus les taxes de 199 125,42 \$ pour un montant maximum de 1 528 844,45 \$ toutes taxes incluses.

D'AUTORISER les signataires à consentir à toute modification auxdites conventions, qui ne sont pas incompatibles avec la présente, afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 1 528 844,45 \$ TTI


REQUÉRANT :

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT


Nom : Line Boucher DATE : 10/04/14
Titre : Directrice


DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES PARTAGÉS


Nom : Alain Brière DATE : 11/4/2014
Titre : Directeur exécutif

REQUÉRANT :

Réno-Systèmes


Nom : Donald Desaulniers DATE : 14-04-11
Titre : Directeur de projets principal

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

Les entrepôts et magasins de la STM actuels sont insuffisants. Il est nécessaire de louer des espaces additionnels pour entreposer les pièces de rechange nécessaires à l'exploitation. De plus, avec la venue des nouvelles voitures de train AZUR, la STM doit libérer de l'espace au niveau du magasin GRY, afin de réaménager l'espace pour la venue des nouvelles pièces de train. Des pièces de rechange du MR-63 doivent être conservées, tant et aussi longtemps que la STM ne se sera pas départie de ces trains.

Par ailleurs, dans le cadre du programme Réno-Systèmes, certaines stratégies de réalisation de projets prévoient le préachat d'équipements. Dans certain cas, considérant la criticité de la disponibilité d'équipements à une date précise, pouvant avoir un impact sur la réalisation des projets, il est nécessaire de faire transiter les équipements/matériaux pendant un certain temps dans un entrepôt, et ce, afin de s'assurer de leur disponibilité pour l'installation. Les entrepôts ou magasins de la STM n'ont pas la disponibilité pour combler ce besoin.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Nouveau contrat de location d'espace d'entreposage avec IDÉAL CENTRE LOGISTIQUE MONTRÉAL

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Initialement, le 6 mai 2003, un appel d'offres sur invitation a été lancé pour les besoins d'entreposage et le contrat a été octroyé à la firme "DEC Logistique" (renommée IDÉAL CENTRE LOGISTIQUE MONTRÉAL) pour un montant de 95 000,00 \$ toutes taxes incluses.

En 2005, le contrat a été prolongé et le programme Réno-Systèmes a occupé une surface d'entreposage de 22 000 pieds carrés. Les coûts de location pour l'année 2005 se sont chiffrés à 170 000,00 \$ toutes taxes incluses.

En février 2006, le conseil d'administration de la STM autorisait la prolongation du contrat de location jusqu'au 30 juin 2008, par la résolution CA-2006-018, pour un montant total de 300 000,00 \$ toutes taxes incluses, pour la période de prolongation.

En juin 2008, le conseil d'administration de la STM autorisait la prolongation du contrat de location jusqu'au 30 juin 2009, par la résolution CA-2008-159, pour un montant total de 75 000,00 \$ toutes taxes incluses, pour la période de prolongation.

En juin 2009, le conseil d'administration de la STM autorisait la prolongation du contrat de location jusqu'au 30 juin 2011, par la résolution CA-2009-213, pour un montant total de 275 000,00 \$ toutes taxes incluses, pour la période de prolongation.

En juin 2011, le conseil d'administration de la STM autorisait la prolongation du contrat de location jusqu'au 30 juin 2014, par la résolution CA-2011-162, pour un montant total de 630 000,00 \$ toutes taxes incluses. La superficie occupée couvre alors les besoins d'appoint d'environ 10 000 pieds carrés de la Direction chaîne d'approvisionnement ainsi que les besoins de Réno-Systèmes, qui sont d'environ 4300 pieds carrés annuellement, cette superficie et le loyer étant ajustée mensuellement.

Suite de la rubrique « Démarche, solution proposée et conclusion » annexée sur annexe à la recommandation.

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP N/A

Comité du CA N/A

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

IDÉAL a mis sur place un programme de gestion des matières résiduelles. Il contribue à réduire la consommation énergétique de son bâtiment par des mesures telles que la limitation de l'ouverture des portes en hiver. Il encourage ses clients à adopter la facturation en ligne plutôt que papier.

LISTE DES ANNEXES

PRÉPARÉ PAR : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

 DATE : 10/04/14

Nom : Manon Chartrand
Titre : Administrateur immobilier

SERVICE : CHAÎNÉ D'APPROVISIONNEMENT

 DATE : 10/04/14

Nom : Line Boucher
Titre : Directrice

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Nouveau contrat de location d'espace d'entreposage avec IDÉAL CENTRE LOGISTIQUE MONTRÉAL

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION »

Le contrat de location arrive à échéance le 31 mai 2014. Un nouveau contrat doit être négocié pour une période de cinq (5) ans. Le retard dans la construction du centre de distribution central Crémazie accroît les besoins d'appoint en entreposage de la Direction chaîne d'approvisionnement de la STM, qui utilise présentement une superficie d'environ 10 000 pieds carrés. Les besoins supplémentaires nécessitent une superficie additionnelle d'environ 5 000 pieds carrés, pour une occupation totale de 15 000 pieds carrés. Le budget de location, pour cette superficie, sera payé par le projet Mitigation Crémazie. Au cours des cinq (5) prochaines années, les besoins d'entreposage de la Direction chaîne d'approvisionnement varieront de 14 050 pieds carrés à 16 750 pieds carrés.

Le programme Réno-Systèmes requiert également des besoins d'entreposage. Ceux-ci varient mensuellement, selon les stratégies de réalisation retenues pour chaque projet, et ils représentent une utilisation annuelle moyenne d'environ 6 500 pieds carrés. Les frais de location sont assumés par ce dernier. La partie de la présente recommandation, concernant les besoins d'entreposage du programme Réno-Systèmes, s'inscrit dans la stratégie de réalisation de la phase 3 du programme, dont le règlement d'emprunt de 500 M \$ a été entériné, le 16 mars 2011, par le ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire (MAMROT), ainsi que la phase 4 du programme dont la demande d'octroi du règlement d'emprunt est en cours de processus.

Les besoins combinés d'entreposage de la STM et de Réno-Systèmes varieront de 20 550 pieds carrés en 2014, pour atteindre 23 250 pieds carrés en 2019.

Une étude de marché auprès de trois (3) entreprises d'entreposage nous a permis de constater que le taux payé à IDÉAL CENTRE LOGISTIQUE MONTRÉAL est inférieur au prix du marché.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Nouveau contrat de location d'espace d'entreposage avec IDÉAL CENTRE LOGISTIQUE MONTRÉAL

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	87595			
Compte	547160	573120		
Ordre interne		290302		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt		R-122		
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	1 048 546,42\$	480 293,03 \$	\$	1 528 844,45 \$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2019

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	146 449,70 \$	241 778,93 \$	941 490,40 \$	1 329 719,03 \$
(B) TPS	7 322,49 \$	12 088,95 \$	47 074,52 \$	66 485,95 \$
(C) TVQ	14 608,36 \$	24 117,45 \$	93 913,67 \$	132 639,47 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	168 380,55 \$	277 985,33 \$	1 082 478,59 \$	1 528 844,45 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	16 496,54 \$	27 234,71 \$	106 052,30 \$	149 783,54 \$
(F) Montant net (D-E)	151 884,01 \$	250 750,62 \$	976 426,29 \$	1 379 060,91 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

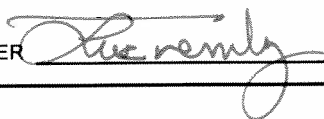
SUBVENTION : La phase 3 du programme Réno-Systèmes a été admise par le MTQ à une subvention finale de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier dont 262,7 M\$ provenant du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTC) du MTQ et 149,7 M\$ de Fonds Chantiers Canada. La division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et Investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5-5-2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Article de l'ordre du jour no : 14.1

Assemblée du : 7 MAI 2014

Résolution no : CA-2014-116

RECOMMANDATION :

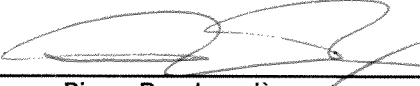
Reconnaître comme laissez-passer valide sur le réseau de la Société le titre spécial TRAM8 émis par l'Agence métropolitaine de transport dans le cadre du congrès de l'APTA et ce, du 9 au 23 juin 2014

Autoriser la renonciation par la STM à sa part de recettes provenant des titres de transport remis gratuitement aux congressistes de l'APTA pour la durée de leur séjour à Montréal


LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : **0 \$ TTI**

REQUÉRANT :

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :


Nom : Pierre Bourbonnière
Titre : Directeur Marketing

DATE : 10-04-2014


Nom : Denise Vaillancourt
Titre : Directrice Exécutive Planification Marketing et Comm

DATE : 10-04-2014

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :

EXPOSÉ DU BESOIN :

Dans le cadre de l'International Rail Rodeo et de la Rail Conference de l'APTA (American Public Transit Association), qui aura lieu du 12 au 18 juin et qui est co-organisé par l'Agence métropolitaine de Transport et la STM, des titres de transport seront distribués aux participants (environ 1800) afin de leur permettre d'utiliser les services de transport collectif de la grande région de Montréal lors de leur séjour. Pour ce faire, l'AMT doit faire paramétrer un nouveau titre de transport TRAM8 événement, lequel sera valide du 9 au 23 juin afin de couvrir l'ensemble des déplacements des congressistes, dès leur arrivée et ce jusqu'au week-end qui suit la fin des événements. Il leur sera donc permis de voyager de manière illimitée sur le réseau de la STM, y compris sur la navette 747 reliant le centre-ville de Montréal et l'aéroport pour toute la période de validité. Il est nécessaire pour la Société de reconnaître comme valide sur son réseau tout titre TRAM qui n'est pas prévu actuellement au règlement R-105 à l'égard de la possession et l'utilisation des titres de transport.

Étant donné la mise en place de navettes gratuites pour les congressistes, il n'est pas prévu que le titre de transport soit utilisé de manière intensive pendant les diverses activités reliées aux événements. Toutefois, une utilisation plus touristique a également été prise en compte afin d'optimiser l'expérience Montréalaise de ces représentants de plusieurs sociétés de transport d'Amérique du Nord.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Titre TRAM spécial dans le cadre du congrès de l'APTA

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Il a été décidé entre la STM et l'AMT de rendre le titre valide sur l'ensemble des réseaux afin de permettre aux représentants des sociétés de transport d'utiliser les réseaux de transport collectif dans la région de Montréal sans contrainte. Puisque les activités du congrès se dérouleront sur l'île, il est toutefois fort probable que les congressistes se limitent au territoire montréalais, particulièrement le métro et le train de banlieue sur l'île.

La renonciation de revenus pourra être évaluée de manière précise quelques jours après la fin de la validité des titres. Pour le moment, l'estimation est basée sur la tarification de la grille congrès de la STM puisque c'est ce titre qui aurait été vendu pour un événement d'une telle ampleur n'eut été de la paramétrisation d'un titre spécial TRAM8.

Le tarif de base pour un événement de moins de 5 000 participants pour une durée de 15 jours se chiffre à 27,84 \$ par participant.

La renonciation de revenus pour 1 800 congressistes s'élève donc à 50 112 \$

L'Agence métropolitaine de transport effectuera l'encodage des cartes Opus et les frais des cartes, des porte-cartes ainsi que de l'encodage seront partagés conjointement par la STM et l'AMT. Ces montants ne nécessitent pas d'approbation de la part du Conseil d'administration puisqu'ils se chiffrent à environ 2 500 \$.

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (date)

Comité du CA (nom + date du comité)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

Poursuivre ses efforts pour offrir des services de transport collectif fiable, sécuritaire, rapide et accessibles à toute la population

LISTE DES ANNEXES

PRÉPARÉ PAR :



DATE : 10-04-2014

Nom : Isabelle Ouellet

Titre : Conseillère corporative Revenus achalandage et tarif.

SERVICE :



DATE : 10-04-2014

Nom : Pierre Bourbonnière

Titre : Directeur Marketing

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : Titre TRAM spécial dans le cadre du congrès de l'APTA

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	\$	\$	\$	\$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de _____ à _____

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**				0,00 \$
(B) TPS	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(C) TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
(F) Montant net (D-E)	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS :

the newly

05-05-2014

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER _____

DATE : _____

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général

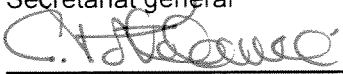
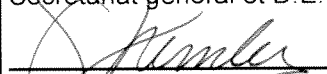


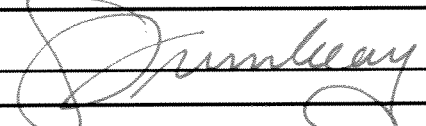
À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : <u>14.3</u>
	Assemblée du : <u>7 MAI 2014</u>
	Résolution no : <u>CA-2014-118</u>

RECOMMANDATION :

Il est recommandé de procéder au renouvellement de la protection d'assurance multirisques des biens de la STM avec plusieurs compagnies d'assurance, pour la période du 31 mai 2014 au 31 mai 2015 et d'autoriser le paiement à BFL Canada risques et assurances inc. d'une somme de 1 260 040 \$, incluant la taxe provinciale de 9 %.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 1 260 040 \$ TTI

REQUÉRANT : Secrétariat général  DATE : <u>1.05.2014</u> Nom : Christian Portelance Titre : Secrétaire général adjoint	DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE : Secrétariat général et D.E. affaires juridiques  DATE : <u>1/05/2014</u> Nom : Sylvie Tremblay Titre : Secrétaire générale et directrice exécutive
--	--

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE : 

EXPOSÉ DU BESOIN :

La police d'assurance multirisques des biens de la STM vient à échéance le 31 mai 2014.

Le courtier d'assurance BFL Canada risques et assurances inc. a renégocié la police d'assurance des biens avec plusieurs compagnies d'assurance.

Il est donc requis de procéder audit renouvellement pour la période de 31 mai 2014 au 31 mai 2015.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : RENOUELEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUES BIENS DE LA STM POUR LA PÉRIODE DU 31 MAI 2014 AU 31 MAI 2015

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Le 2 novembre 2011, le conseil d'administration a adjugé le contrat services professionnels de courtage en assurance STM-4073-08-11-25 à la firme BFL Canada risques et assurances inc. (CA-2011-343). Selon les termes du contrat, cette firme doit offrir les services-conseils en matière de courtages d'assurances générales.

La firme BFL Canada risques et assurances inc. va souscrire l'assurance multirisques des biens de la STM, venant à échéance le 31 mai 2014, auprès des assureurs suivants : Intact, Royal & Sun Alliance, Sovereign, Catlin, ACE, Axis, Northbridge, CV Starr et Arch. La pleine limite de couverture d'assurance est de 390 000 000 \$ celle-ci est trop considérable pour être supportée par un seul assureur. Par conséquent, le risque est partagé parmi plusieurs compagnies d'assurances.

Les valeurs assurables de la STM sont passées de 11.7 G\$ en 2013 à 11.9 G\$ en 2014 une augmentation de .01 %.

La limite d'assurance est de 390 000 000 \$, cette limite constitue la perte la plus probable mettant en cause les biens de la Société (Sinistre Maximum Probable «SMP»), en excédant d'une franchise auto-assurée de 25 000 000 \$.

La tarification en assurance de biens est composée de deux éléments principaux : la tarification pour le feu et celle des catastrophes naturelles.

En 2013, les catastrophes naturelles des dernières années forçaient le marché de l'assurance à réviser sa tarification pour les clients qui ont une importante concentration de valeurs dans une zone qualifiée à risque. La STM a donc subi une augmentation de prime car Montréal se trouve dans la zone sismique de l'Ouest du Québec, qui s'étend de Montréal au Témiscamingue et des Laurentides à l'Est de l'Ontario. En sus du taux assigné aux tremblements de terre, l'augmentation des valeurs assurables et le resserrement des exigences des réassureurs ont occasionné une augmentation de la prime de l'ordre de 25 %.

En 2014, le marché s'est stabilisé, la prime sera de 1 156 000 \$ soit une augmentation de .01 % par rapport aux valeurs assurables actuelles.

Voici un tableau démontrant en détail l'évolution des primes payées par la STM au cours des trois dernières années.

Renouvellement du :

31 mai 2012 au 31 mai 2013	Prime :	887 000 \$
31 mai 2013 au 31 mai 2014	Prime :	1 140 000 \$
31 mai 2014 au 31 mai 2015	Prime :	1 156 000 \$

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (date)

Comité du CA (nom + date du comité)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

LISTE DES ANNEXES

PRÉPARÉ PAR :




DATE : 1-5-14

Nom : Stella Gurreri

Titre : Conseillère en assurances et réclamations

SERVICE :



DATE : 1.05.14

Nom : Christian Portelance

Titre : Secrétaire général

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : RENOUELEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUES BIENS DE LA STM POUR LA PÉRIODE DU 31 MAI 2014 AU 31 MAI 2015

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	97120			
Compte	545510			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	1 260 040\$	\$	\$	\$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de 31 mai 2014 à 31 mai 2015

(A) Base**	674 333,00 \$	481 667,00 \$		1 156 000,00 \$
(B) TPS			0,00 \$	
(C) TVQ	60 690,00 \$	43 350,00 \$	0,00 \$	104 040,00 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	735 023,00 \$	525 017,00 \$	0,00 \$	1 260 040,00 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ			0,00 \$	
(F) Montant net (D-E)	735 023,00 \$	525 017,00 \$	0,00 \$	1 260 040,00 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

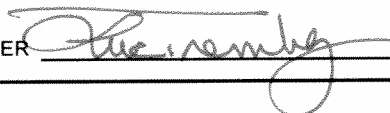
SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5-5-2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À L'USAGE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	Article de l'ordre du jour no : <u>14.4</u>
	Assemblée du : <u>7 MAI 2014</u>
	Résolution no : <u>CA-2014-119</u>

RECOMMANDATION :

Il est recommandé de procéder au renouvellement de la protection d'assurance responsabilité civile excédentaire de la STM avec Lloyd's of London, pour la période du 31 mai 2014 au 31 mai 2015 et d'autoriser à cet égard le paiement de la prime annuelle à BFL Canada risques et assurances inc. de 463 250 \$, incluant la taxe provinciale de 9 %.

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 463 250 \$ TTI

REQUÉRANT :

Secrétariat général



DATE : 29.04.14

Nom : Christian Portelance

Titre : Secrétaire général adjoint

DIRECTION EXÉCUTIVE RESPONSABLE :

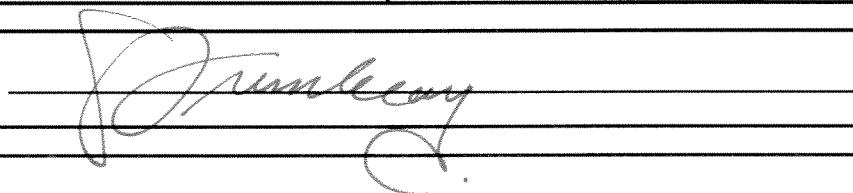


DATE : 30-4-2014

Nom : Secrétariat général et D.E. affaires juridiques

Titre : Secrétaire générale et directrice exécutive

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE :



EXPOSÉ DU BESOIN :

La police d'assurance responsabilité civile excédentaire de la STM vient à échéance le 31 mai 2014. La STM, en tant qu'opérateur d'un réseau de transport en commun, dont les services de métro ne sont pas visés par le régime étatique d'indemnisation de la *Loi sur l'assurance automobile du Québec*, se doit de souscrire à une police d'assurance responsabilité civile pour couvrir les risques des préjudices qu'elle peut causer dans le cadre de ses opérations.

Notre courtier d'assurance BFL Canada a renégoié avec notre assureur actuel, Lloyd's of London, le renouvellement de la police d'assurance pour une période d'un an.

Il est donc requis de procéder audit renouvellement pour la période du 31 mai 2014 au 31 mai 2015.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : RENOUELEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE EXCÉDENTAIRE DE LA STM POUR LA PÉRIODE DU 31 MAI 2014 AU 31 MAI 2015

DÉMARCHE, SOLUTION PROPOSÉE ET CONCLUSION

Le 2 novembre 2011, le conseil d'administration a adjugé le contrat services professionnels de courtage en assurance STM-4073-08-11-25 à la firme BFL Canada risques et assurances Inc. (CA-2011-343). Selon les termes du contrat, cette firme doit offrir les services-conseils en matière de courtages d'assurances générales. Ce courtier a repéré des fournisseurs répondant aux exigences de la STM en matière d'assurance responsabilité civile excédentaire laquelle vient à échéance le 31 mai 2014.

En 2012, le renouvellement de l'assurance responsabilité civile excédentaire avait été négocié pour une période de 2 ans permettant à une économie de 12.8% soit une somme de 62 500 \$ de moins sur la prime annuelle. De plus, la franchise avait été diminuée de 25 million à 10 million. La limite d'assurance est de 100 000 000 \$.

En 2014, l'assureur Lloyd's of London renouvelle notre contrat à la même prime que l'année précédente.

Voici un tableau démontrant en détail l'évolution des primes au cours des trois dernières années.

Renouvellement du :

31 mai 2011 au 31 mai 2012 Prime : 487 500 \$
31 mai 2012 au 31 mai 2014 Prime : 425 000 \$ par année (2 ans)
31 mai 2014 au 31 mai 2015 Prime : 425 000 \$

CHEMINEMENT DÉCISIONNEL

(Comité GPP, comités du conseil d'administration)

GPP (date)

Comité du CA (nom + date du comité)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Préciser la conformité aux engagements de la Politique de développement durable (PC 1.13) :

LISTE DES ANNEXES

PRÉPARÉ PAR :



DATE : 29/4/2014

Nom : Stella Gurreri
Titre : Conseillère en assurances et réclamations

SERVICE :

Secrétariat général et D.E. affaires juridiques



DATE : 29.04.14

Nom : Christian Portelance
Titre : Secrétaire général adjoint

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : RENOUELEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE EXCÉDENTAIRE DE LA STM POUR LA PÉRIODE DU 31 MAI 2014 AU 31 MAI 2015

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3*	Total
Centre	97120			
Compte	545510			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant (TTI) pour l'ensemble du contrat	463 250 \$	\$	\$	\$

* S'il y a plus de 3 imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

VENTILATION DES COÛTS

Période couverte par le contrat : de 31 mai 2014 à 31 mai 2015

	2014	2015	2016 et suivantes ***	TOTAL
(A) Base**	425 000,00 \$	- \$		425 000,00 \$
(B) TPS		0,00 \$	0,00 \$	21 250,00 \$
(C) TVQ	38 250,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	42 393,75 \$
(D) Montant TTI (A+B+C)	463 250,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	488 643,75 \$
(E) Ristourne TPS et TVQ		0,00 \$	0,00 \$	47 873,28 \$
(F) Montant net (D-E)	463 250,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	440 770,47 \$

** S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable. *** Si le contrat se poursuit après 2016, indiquer le total des années 2016 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

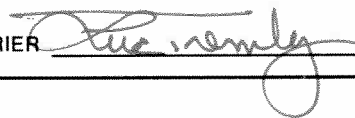
SUBVENTION :

CERTIFICAT DU TRÉSORIER

AUCUN CERTIFICAT N'EST REQUIS : _____

LES FONDS SONT DISPONIBLES :

TRÉSORIER



DATE : 5-5-2014